

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tenir bon

OCT
2025



FOND MONÉTAIRE INTERNATIONAL

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tenir bon

**OCT
2025**



Copyright ©2025 International Monetary Fund

Édition française

Département services intégrés et équipements du FMI
Division services linguistiques, section française

Cataloging-in-Publication Data
IMF Library

Names: International Monetary Fund, publisher.

Title: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa : holding steady.

Other titles: Sub-Saharan Africa : holding steady. | Holding steady. | Regional economic outlook: Sub-Saharan Africa.

Description: Washington, DC : International Monetary Fund, 2025. | Oct. 2025. | Includes bibliographical references.

Identifiers:

9798229026178 (English paper)

9798229026277 (French paper)

Subjects: LCSH: Africa, Sub-Saharan—Economic conditions. | Economic forecasting—Africa, Sub-Saharan. | Economic development—Africa, Sub-Saharan. | Africa, Sub-Saharan—Economic policy.

Classification: LCC HC800.R44 2025

Le rapport *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* est publié deux fois par an, au printemps et à l'automne, et rend compte de l'évolution économique de la région. Les projections et considérations de politique économique qu'il présente sont celles des services du FMI, et ne représentent pas nécessairement les points de vue du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction.



Les commandes peuvent être effectuées par Internet ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services

P.O. Box 92780, Washington, DC 20090, U.S.A.

Tél. : + (1) 202.623.7430

Télec. : + (1) 202.623.7201

publications@IMF.org

bookstore.IMF.org

elibrary.IMF.org

Erratum

Le 17 octobre 2025

Cette version Web des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* a été actualisée pour tenir compte de la modification ci-dessous, apportée à la version PDF publiée en ligne le 16 octobre 2025 :

- Les données relatives au ratio dette/PIB du Mozambique à partir de 2022 ont été mises à jour dans le tableau AS2.

Toutes les éditions du rapport *Perspectives économiques régionales :*

Afrique subsaharienne sont disponibles à l'adresse :

<https://www.imf.org/en/Publications/REO/SSA>

Copyright ©2025 International Monetary Fund

Édition française

Département services intégrés et équipements du FMI
Division services linguistiques, section française

Cataloging-in-Publication Data
IMF Library

Names: International Monetary Fund, publisher.

Title: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa : holding steady.

Other titles: Sub-Saharan Africa : holding steady. | Holding steady. | Regional economic outlook: Sub-Saharan Africa.

Description: Washington, DC : International Monetary Fund, 2025. | Oct. 2025. | Includes bibliographical references.

Identifiers:

9798229026178	(paper)
9798229026208	(ePub)
9798229026246	(Web PDF)
9798229026277	(French paper)
9798229026291	(Portuguese paper)

Subjects: LCSH: Africa, Sub-Saharan—Economic conditions. | Economic forecasting—Africa, Sub-Saharan. | Economic development—Africa, Sub-Saharan. | Africa, Sub-Saharan—Economic policy.

Classification: LCC HC800.R44 2025

Le rapport *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* est publié deux fois par an, au printemps et à l'automne, et rend compte de l'évolution économique de la région. Les projections et considérations de politique économique qu'il présente sont celles des services du FMI, et ne représentent pas nécessairement les points de vue du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction.



Les commandes peuvent être effectuées par Internet ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services

P.O. Box 92780, Washington, DC 20090, U.S.A.

Tél. : + (1) 202.623.7430

Télec. : + (1) 202.623.7201

publications@IMF.org

bookstore.IMF.org

elibrary.IMF.org

Toutes les éditions du rapport *Perspectives économiques régionales* :

Afrique subsaharienne sont disponibles à l'adresse :

<https://www.imf.org/en/Publications/REO/SSA>

Table des matières

Remerciements	iv
Hypothèses et conventions	iv
Groupes de pays	v
Résumé	vi
Tenir bon	1
La résilience de la croissance a de quoi surprendre	2
L'environnement extérieur reste difficile	2
Les facteurs de vulnérabilité macroéconomique sont considérables et les effets des chocs successifs s'accumulent	3
Deux priorités pour les pouvoirs publics : mobiliser les recettes intérieures et améliorer la gestion de la dette	6
Bibliographie	8
Appendice statistique	10
AS1. Croissance du PIB réel et prix à la consommation	14
AS2. Solde budgétaire global, dons compris, et dette publique	15
AS3. Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris	16
AS4. Dette extérieure publique par débiteur et réserves	17
 TABLEAUX	
Afrique subsaharienne : abréviations des pays	iv
Afrique subsaharienne : groupes de pays	v
Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux	v
 GRAPHIQUES	
Graphique 1. Croissance du PIB réel, 2024-26	2
Graphique 2. Afrique subsaharienne : rendement des obligations souveraines	3
Graphique 3. Réduction de l'APD, 2025	3
Graphique 4. Paiements d'intérêts par rapport aux recettes, 2025-27	4
Graphique 5. Exposition des banques à la dette publique, 2019-24	5
Graphique 6. Afrique subsaharienne : inflation globale	5
Graphique 7. Afrique subsaharienne : recettes fiscales, 2010-26	6

Remerciements

L'édition d'octobre 2025 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne – Tenir bon* a été préparée par Cleary Haines, Athene Laws, Maurizio Leonardi, Nikola Spatafora et Felix Vardy, sous la direction d'Amadou Sy, Antonio David et Montfort Mlachila.

Charlotte Vazquez était responsable de la production du rapport ; elle a bénéficié du concours de Bryan Weaver.

L'édition et la production finale du rapport ont été supervisées par Cheryl Toksoz et Nokuthula Nkhoma du département de la communication.

Hypothèses et conventions

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

Dans les tableaux, « ... » indique que les données ne sont pas disponibles et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.

Le signe - entre des années ou des mois (par exemple 2023-24 ou janvier-juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqués inclusivement ;
le signe / entre deux années (par exemple 2023/24) indique un exercice budgétaire (ou financier).

Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.

Par « point de base », on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

Dans la présente étude, le terme « pays » ne se rapporte pas nécessairement à une entité territoriale constituant un État au sens où l'entendent le droit et les usages internationaux. Son emploi désigne aussi un certain nombre d'entités territoriales qui ne sont pas des États, mais dont les statistiques sont établies de manière distincte et indépendante.

Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur les cartes n'impliquent, de la part du FMI, aucun avis sur le statut juridique d'un territoire, ni aucun aval de ces frontières.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE : ABRÉVIATIONS DES PAYS

AGO	Angola	ERI	Érythrée	MLI	Mali	SWZ	Eswatini
BDI	Burundi	ETH	Éthiopie	MOZ	Mozambique	SYC	Seychelles
BEN	Bénin	GAB	Gabon	MUS	Maurice	TCD	Tchad
BFA	Burkina Faso	GHA	Ghana	MWI	Malawi	TGO	Togo
BWA	Botswana	GIN	Guinée	NAM	Namibie	TZA	Tanzanie
CAF	République centrafricaine	GMB	Gambie	NER	Niger	UGA	Ouganda
CIV	Côte d'Ivoire	GNB	Guinée-Bissau	NGA	Nigéria	ZAF	Afrique du Sud
CMR	Cameroun	GNQ	Guinée équatoriale	RWA	Rwanda	ZMB	Zambie
COD	République démocratique du Congo	KEN	Kenya	SEN	Sénégal	ZWE	Zimbabwe
COG	République du Congo	LBR	Libéria	SLE	Sierra Leone		
COM	Comores	LSO	Lesotho	SSD	Soudan du Sud		
CPV	Cabo Verde	MDG	Madagascar	STP	Sao Tomé-et-Principe		

Groupes de pays

AFRIQUE SUBSAHARIENNE : GROUPES DE PAYS

Pays exportateurs de pétrole	Autres pays riches en ressources naturelles	Pays pauvres en ressources naturelles	Pays à revenu intermédiaire	Pays à faible revenu	Pays fragiles ou touchés par un conflit ¹
Angola	Afrique du Sud	Bénin	Afrique du Sud	Burkina Faso	Burkina Faso
Cameroun	Botswana	Burundi	Angola	Burundi	Burundi
Congo, Rép. du	Burkina Faso	Cabo Verde	Bénin	Congo, Rép. dém. du	Cameroun
Gabon	Congo, Rép. dém. du	Comores	Botswana	Érythrée	Comores
Guinée équatoriale	Érythrée	Côte d'Ivoire	Cabo Verde	Éthiopie	Congo, Rép. du
Nigéria	Ghana	Eswatini	Cameroun	Gambie	Congo, Rép. dém. du
Soudan du Sud	Guinée	Éthiopie	Comores	Guinée	Érythrée
Tchad	Libéria	Gambie	Congo, Rép. du	Guinée-Bissau	Éthiopie
	Mali	Guinée-Bissau	Côte d'Ivoire	Libéria	Guinée-Bissau
	Namibie	Kenya	Eswatini	Madagascar	Mali
	Niger	Lesotho	Gabon	Malawi	Mozambique
	République centrafricaine	Madagascar	Ghana	Mali	Niger
	Sierra Leone	Malawi	Guinée équatoriale	Mozambique	Nigéria
	Tanzanie	Maurice	Kenya	Niger	République centrafricaine
	Zambie	Mozambique	Lesotho	Ouganda	Sao Tomé-et-Principe
	Zimbabwe	Ouganda	Maurice	République centrafricaine	Soudan du Sud
		Rwanda	Namibie	Rwanda	Tchad
		Sao Tomé-et-Principe	Nigéria	Sierra Leone	Zimbabwe
		Sénégal	Sao Tomé-et-Principe	Soudan du Sud	
		Seychelles	Sénégal	Tanzanie	
		Togo	Seychelles	Tchad	
			Zambie	Togo	
				Zimbabwe	

¹Sur la base de la liste établie par la Banque mondiale pour l'exercice 2026 des pays fragiles ou touchés par un conflit.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE : PAYS MEMBRES DES GROUPEMENTS RÉGIONAUX

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (*CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ¹ (CEDEAO)
Bénin	Cameroun	Burundi	*Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud	Bénin
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	Congo, Rép. dém. du	Angola	Botswana	Cabo Verde
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	*Kenya	Botswana	Eswatini	Côte d'Ivoire
Guinée-Bissau	Guinée équatoriale	Érythrée	*Ouganda	Comores	Lesotho	Gambie
Mali	République centrafricaine	Eswatini	*Rwanda	Congo, Rép. dém. du	Namibie	Ghana
Niger		Éthiopie	Somalie	Eswatini		Guinée
Sénégal	Tchad	Kenya	Soudan du Sud	Lesotho		Guinée-Bissau
Togo		Madagascar	*Tanzanie	Madagascar		Libéria
		Malawi		Malawi		Nigéria
		Maurice		Maurice		Sénégal
		Ouganda		Mozambique		Sierra Leone
		Rwanda		Namibie		Togo
		Seychelles		Seychelles		
		Zambie		Tanzanie		
		Zimbabwe		Zambie		
				Zimbabwe		

¹Le 28 janvier 2024, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont annoncé leur retrait de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Résumé

Perspectives de croissance résiliente. La croissance économique de l'Afrique subsaharienne devrait se maintenir à 4,1 % en 2025, puis enregistrer un léger regain en 2026, à la faveur de la stabilisation macroéconomique et des réformes en cours dans plusieurs des principales puissances économiques de la région. Les pays dont le PIB présente une forte composante de ressources naturelles, ainsi que plusieurs pays touchés par un conflit, continuent de se heurter à de sérieuses difficultés.

L'environnement extérieur reste difficile. La croissance mondiale est mise à l'épreuve, et l'évolution des cours des produits de base demeure inégale. Le durcissement des conditions d'emprunt extérieur perdure, malgré la réduction des écarts de rendement sur les obligations souveraines et la reprise des entrées en investissements de portefeuille qui dénotent une certaine amélioration depuis le mois d'avril. On observe une forte détérioration de l'environnement mondial en matière de politique commerciale et d'aide au développement, mais beaucoup de pays de la région y sont peu exposés directement. Cependant, la réduction de l'aide affecte de manière disproportionnée plusieurs États fragiles et pays à faible revenu, qui risquent de ne plus être en mesure d'assurer certains services essentiels. Certains pays restent très sensibles aux tensions commerciales. L'incertitude perdure, et le solde des risques reste orienté à la baisse.

Les facteurs de vulnérabilité macroéconomiques sont élevés. La résilience dont la région a fait preuve jusqu'à présent ne saurait être tenue pour acquise. La plupart des pays de la région concentrent une multiplicité de facteurs de vulnérabilité, aussi bien sur les plans monétaire, financier, extérieur que budgétaire, ce qui compliquera leur réponse à de futurs chocs. L'augmentation des coûts du service de la dette a pour effet d'évincer les dépenses de développement, tandis que le recours accru au financement intérieur vient renforcer l'interdépendance entre le système bancaire et les États.

Notre analyse spéciale sur les politiques met en évidence deux axes d'action prioritaires qui doivent permettre de renforcer la stabilité macroéconomique tout en finançant des besoins essentiels de développement :

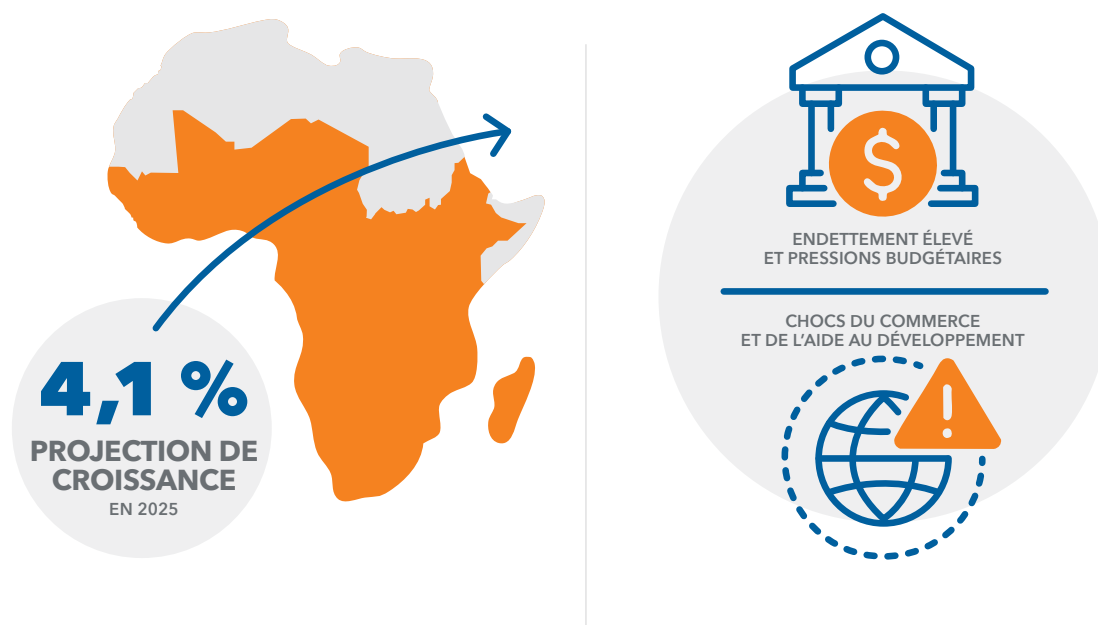
Mobilisation des recettes intérieures. En administrant mieux l'impôt et en réformant leurs politiques fiscales, les pays peuvent considérablement augmenter leurs recettes publiques. Le passage au numérique, la mise en place de stratégies de conformité fondées sur les risques et l'élimination des dépenses fiscales inefficaces font partie des mesures essentielles dans ce domaine. La mise en œuvre de ces mesures ne pourra réussir qu'à condition de renforcer les capacités techniques, de susciter l'adhésion des différentes parties prenantes et de renforcer la confiance entre celles-ci, et d'examiner minutieusement les conséquences des réformes sur la répartition des richesses.

Gestion renforcée de la dette. Davantage de transparence en matière d'endettement et une meilleure gestion des finances publiques peuvent faire baisser les coûts d'emprunt, favoriser l'accès à des instruments de financement novateurs et atténuer les risques budgétaires. Les autorités doivent en priorité publier des données exhaustives sur la dette publique, renforcer le contrôle du budget et maîtriser l'interdépendance entre le système bancaire et les États en appliquant une réglementation prudentielle rigoureuse.

Tenir bon

L'économie de l'Afrique subsaharienne fait preuve de résilience malgré un contexte extérieur difficile où les perspectives pour les prix des produits de base sont inégales, les conditions d'emprunt restent contraignantes et le commerce mondial et l'aide internationale se détériorent. La croissance économique devrait s'y maintenir à 4,1 % en 2025, puis enregistrer un léger regain en 2026, à la faveur de la stabilisation macroéconomique et des réformes en cours dans plusieurs des principales puissances économiques de la région. Toutefois, cette résilience ne saurait être tenue pour acquise. La plupart des pays de la région concentrent une multiplicité de facteurs de vulnérabilité, aussi bien sur les plans monétaire, financier, extérieur que budgétaire. L'incertitude perdure, et le solde des risques reste orienté à la baisse. La mobilisation des recettes intérieures et la gestion renforcée de la dette peuvent permettre de renforcer la stabilité macroéconomique tout en finançant les besoins essentiels de développement.

Croissance **résiliente**, **vulnérabilités** persistantes



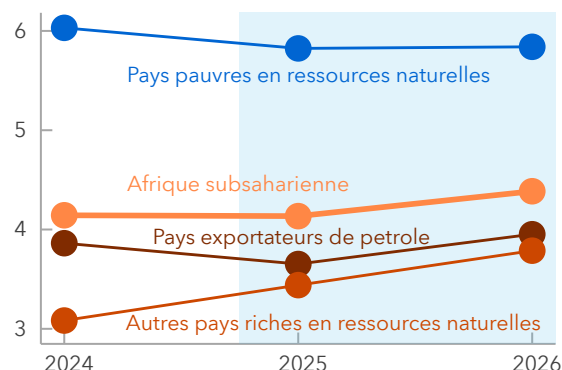
Recommandations



La résilience de la croissance a de quoi surprendre

La croissance économique de la région devrait atteindre 4,1 % en 2025, comme en 2024, avant d'enregistrer un léger regain en 2026 (graphique 1). Les prévisions sont en très légère hausse depuis le mois d'avril, ce qui traduit les avancées constantes en faveur de la stabilité macroéconomique et la poursuite des réformes, notamment en Éthiopie et au Nigéria. La région se distingue par sa remarquable résilience face à une série de chocs de grande ampleur survenus ces dernières années, et certains des pays qui la composent présentent des taux de croissance économique parmi les plus élevés au monde, comme le Bénin, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, l'Ouganda et le Rwanda. Cependant, les résultats économiques sont nettement plus faibles dans les [pays riches en ressources naturelles](#) et dans un certain nombre de [pays touchés](#) par un conflit. Dans ces pays, qui abritent la plus grande partie de la population de la région, le revenu par habitant augmente peu – de 1 % par an en moyenne, et plus lentement encore dans les pays les plus pauvres.

Graphique 1. Croissance du PIB réel, 2024-26
(En pourcentage)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

L'environnement extérieur reste difficile

Les perspectives de croissance mondiale donnent des signes d'essoufflement. Bien que les perspectives se soient quelque peu éclaircies depuis le mois d'avril 2025, la croissance mondiale devrait ralentir de 0,2 point de pourcentage en 2025-26 par rapport à 2024 (édition d'octobre 2025 des *Perspectives de l'économie mondiale*, chapitre 1). Les tendances observées sur le marché des produits de base demeurent disparates. La demande mondiale reste atone, aussi les cours du pétrole devraient-ils poursuivre leur baisse, au détriment des pays exportateurs de combustibles. En revanche, d'autres produits de base de premier plan (cacao, café, cuivre, or) voient leur cours se maintenir bien au-dessus des niveaux observés avant la pandémie, même après être redescendus de leurs récents pics ; des pays dont le PIB présente une forte composante de ressources naturelles, comme l'Éthiopie, bénéficient de cette situation.

Le durcissement des conditions d'emprunt à l'étranger se confirme, même si l'on note une amélioration depuis le mois d'avril 2025. Le dollar s'est affaibli ces derniers mois, les taux directeurs des plus grandes puissances économiques semblent avoir atteint un plafond et les banques centrales de nombreux pays émergents ont repris l'assouplissement de leur politique monétaire au mois de juillet – autant d'éléments favorables à un environnement plus propice aux flux de financement. Les écarts de rendement observés sur les obligations souveraines des pays de la région se sont réduits, et les entrées de portefeuille ont repris, après plusieurs années de sorties nettes¹. Néanmoins, les rendements des obligations souveraines demeurent élevés (graphique 2), et la volatilité persistante restreint l'accès au marché. De plus, les risques de refinancement demeurent élevés, sachant que les remboursements de montants considérables vont arriver à échéance en 2025-26². Dans la région, les conditions de financement demeurent contrastées d'un pays à l'autre ; les pays dont les paramètres macroéconomiques fondamentaux sont plus solides, et dont les politiques économiques sont jugées plus crédibles, bénéficient davantage du regain d'optimisme des marchés.

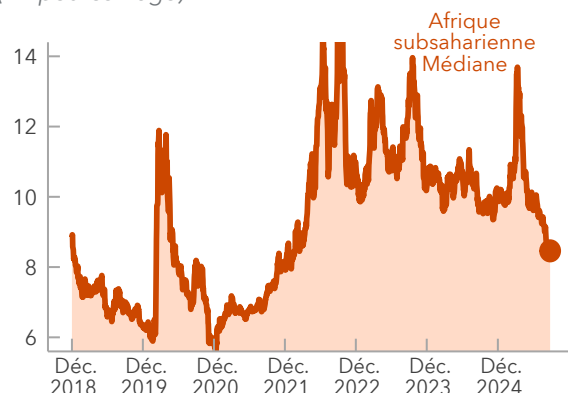
L'année écoulée a été marquée par une forte détérioration de l'environnement mondial en matière de politique commerciale et d'aide au développement. Les droits de douane frappant les exportations à destination des États-Unis ont nettement augmenté, certes moins que ce qui avait été annoncé en avril, et l'accès préférentiel au titre de la Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA) est arrivé officiellement à son terme à la fin du mois de septembre. L'aide étrangère à destination des pays de la région est en forte baisse : les aides bilatérales, qui repré-

¹En octobre 2025, le Kenya a levé 1,5 milliard de dollars sur le marché euro-obligataire suivi par l'Angola avec une émission de 1,75 milliard de dollars.

²C'est par exemple le cas du Nigéria (2,3 milliards à rembourser en 2025) et de l'Afrique du Sud (2,9 milliards de dollars).

Graphique 2. Afrique subsaharienne : rendement des obligations souveraines

(En pourcentage)

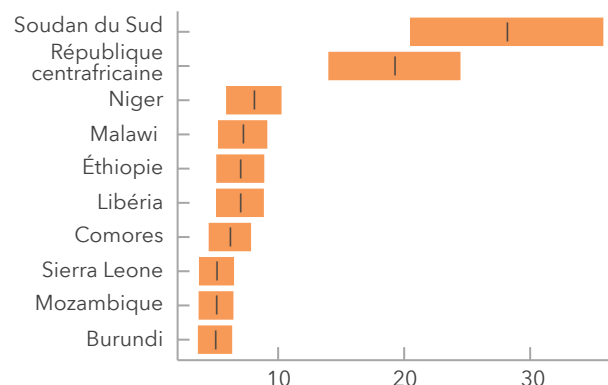


Source : Bloomberg L.P.

Note : L'échantillon comprend les pays suivants : AGO, CIV, ETH, GAB, GHA, KEN, MOZ, NGA, ZAF, ZMB. Voir page iv les abréviations des pays.

Graphique 3. Réduction de l'APD, 2025

(En pourcentage des recettes publiques, 10 premiers pays)



Sources : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; calculs des services du FMI.

Note : Réduction tant de l'assistance budgétaire comme du soutien hors budget. Les barres orange représentent la fourchette des projections ; OCDE, 2025.

sentent presque 1½ % du total des revenus de la région, devraient baisser de 16-28 % en 2025, et il est vraisemblable que ces réductions se poursuivent au cours des années suivantes.

Si certains pays fragiles ou à faible revenu restent très vulnérables aux tensions commerciales, la plupart des pays de la région sont relativement peu touchés dans l'immédiat. Ainsi, les exportations de textiles vers les États-Unis représentent environ 10 % du PIB du Lesotho, qui est donc mis à très rude épreuve face au bouleversement des échanges commerciaux ; Madagascar se trouve dans une situation analogue. Pour autant, compte tenu du fait que seul un petit nombre de pays exportent des volumes importants de marchandises à destination des États-Unis, et sachant que l'énergie et la plupart des minéraux sont exonérés de droits de douane, l'effet direct à court terme sur le total des exportations devrait rester inférieur à 1 %. Plus préoccupant, les tensions commerciales risquent de peser sur la croissance mondiale et les cours des produits de base. Ce sont les pays les mieux dotés en ressources naturelles qui pâtiraient le plus d'une telle situation, en particulier ceux dont le taux de change s'ajuste difficilement, qui seraient alors contraints de procéder rapidement à des ajustements extérieurs et budgétaires de grande ampleur.

La baisse des apports d'aide fait également peser des risques considérables sur un certain nombre de pays fragiles ou à faible revenu. L'aide étrangère exprimée en pourcentage du revenu est en recul constant dans la plupart des pays de la région ; dans certains pays, comme la République centrafricaine, le Soudan du Sud et le Niger, les réductions potentielles pourraient dépasser 10 % des recettes publiques (graphique 3). Les programmes de santé, d'éducation et d'aide humanitaire sont particulièrement vulnérables. Les États ont cherché à réaffecter leurs ressources budgétaires pour amortir ces pertes, mais leurs marges de manœuvre budgétaires et leurs capacités techniques sont trop restreintes pour leur permettre de reconstruire des systèmes d'aide fragmentés et gérés de l'extérieur. Cette situation fait augmenter le risque que des services publics essentiels subissent des perturbations majeures, ce qui aurait de graves conséquences humanitaires.

L'incertitude quant à l'évolution future de la situation extérieure reste extrêmement élevée. Les risques qui influent sur les perspectives restent orientés à la baisse, notamment parce que les tensions géopolitiques risquent de s'aggraver et qu'il faut craindre un durcissement chaotique des conditions financières.

Les facteurs de vulnérabilité macroéconomique sont considérables et les effets des chocs successifs s'accumulent

La résilience dont a fait preuve la région jusqu'à présent s'explique en partie par les mesures de stabilisation continues qui ont été prises malgré des circonstances difficiles. Au cours de la dernière décennie, les autorités de nombreux pays ont renforcé leurs cadres monétaires et budgétaires, ce qui a amélioré la stabilité macroéconomique (chapitre 2

de l'édition d'octobre 2025 des *Perspectives de l'économie mondiale*). Par ailleurs, cette capacité de résilience a bénéficié d'un environnement extérieur plus favorable que dans les prévisions du mois d'avril : la croissance mondiale s'est maintenue, les exportateurs de produits autres que les combustibles ont profité du niveau toujours élevé des cours des produits de base, et les effets des droits de douane se sont révélés moins graves qu'on ne l'avait craint initialement.

Toutefois, **cette résilience ne saurait être tenue pour acquise**. Avec le temps, les répercussions de la grande incertitude mondiale quant à la production, l'investissement et la productivité **se font de plus en plus sentir**. De plus, par le passé, la région a été très durement frappée par des **chocs propres à certains pays ou à la région dans son ensemble**, et dont les effets sont encore **amplifiés par les faiblesses macroéconomiques et institutionnelles sous-jacentes**. Pour le dire simplement, l'incertitude et les faiblesses structurelles sont les ingrédients d'une situation dangereuse.

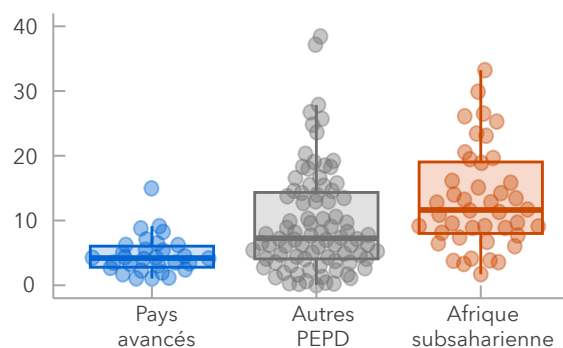
La fragilité budgétaire est une source majeure de vulnérabilité pour une bonne partie des pays de la région, en particulier les pays à faible revenu. Les ratios moyens de la dette publique se sont certes stabilisés, mais à un niveau élevé. En outre, le poids du service de la dette – mesuré par le ratio des paiements d'intérêts sur les recettes budgétaires – n'a cessé d'augmenter, jusqu'à dépasser de loin les niveaux observés dans d'autres régions et évincer les dépenses prioritaires consacrées au développement, comme c'est le cas au Kenya et au Nigéria (graphique 4). Vingt pays de la région sont surendettés ou risquent fort de le devenir.

Face à des coûts d'emprunt extérieur élevés et à un accès limité aux marchés financiers, **certains États de la région sont progressivement tournés vers le financement intérieur**. Si cette inflexion peut contribuer à amortir les chocs extérieurs et à réduire le risque de change, elle ne permet pas de résoudre tous les problèmes, et ce, pour deux raisons :

- Le **coût du capital intérieur reste élevé** dans toute la région. Les marchés financiers intérieurs ne sont pas suffisamment développés : peu profonds et fragmentés, ils se caractérisent par un manque de liquidité, des coûts de transaction élevés et des écarts de taux d'intérêt notables. Ces faiblesses structurelles renchérissent le financement des États et des entreprises, et limitent la capacité du marché à absorber les émissions de dette, en particulier s'agissant des instruments à long terme. Ce problème est encore aggravé par l'instabilité monétaire et l'inflation, par l'opacité des secteurs financiers et le manque d'information quant à leur degré d'exposition à la dette, et par l'incertitude en matière de réglementation. En outre, **la hausse des coûts des emprunts extérieurs se répercute sur les marchés intérieurs**, en particulier dans le cas des titres à échéance longue. Dans beaucoup de pays, les nouveaux emprunts publics intérieurs sont nettement plus coûteux que les emprunts extérieurs. De plus, lorsque les États sont fortement tributaires du financement bancaire intérieur, **le coût du capital sur le marché intérieur augmente encore davantage**, ce qui décourage les investissements du secteur privé.
- Le **recours croissant au financement intérieur** est porteur de nouveaux risques qui doivent faire l'objet d'une gestion prudente (édition d'octobre 2025 du Rapport sur la stabilité financière dans le monde, chapitre 3). Les titres de dette souveraine au bilan des banques représentent des volumes considérables, qui augmentent plus vite en Afrique subsaharienne que dans le reste du monde (graphique 5). L'interdépendance État-banques est susceptible de se muer en cercle vicieux : la détérioration de la solvabilité des États entraîne des effets délétères sur la solidité du secteur bancaire ; si celle-ci est compromise, l'accès déjà limité au crédit privé risque de se restreindre encore davantage, au détriment de la croissance ; d'éventuels sauvetages de banques peuvent s'ensuivre et déclencher des sorties de capitaux et des pressions sur le marché des changes – autant de répercussions défavorables qui viendraient encore dégrader l'état des finances publiques.

Graphique 4. Paiements d'intérêts par rapport aux recettes, 2025-27

(En pourcentage des recettes hors dons, moyenne)

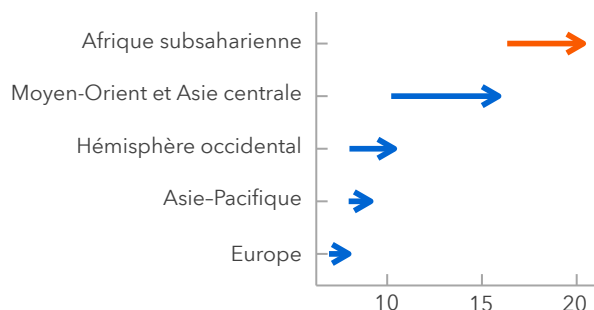


Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Les boîtes ombrées indiquent les écarts interquartiles et les lignes horizontales les médianes. PEPD = pays émergents et pays en développement.

Graphique 5. Exposition des banques à la dette publique, 2019-24

(En pourcentage d'actifs)

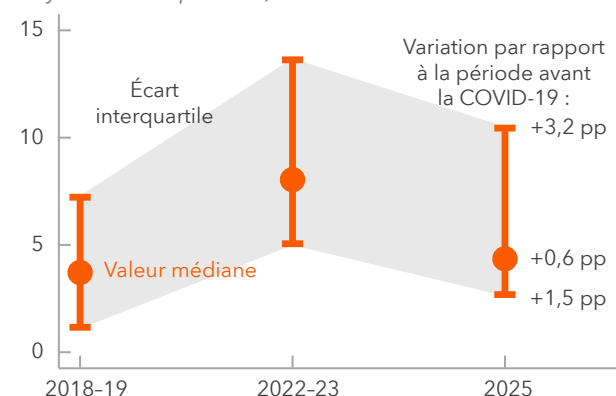


Sources : Barrail et al. (à paraître) ; calculs des services du FMI.

Note : Les flèches relient les moyennes régionales non pondérées de décembre 2019 et décembre 2024.

Graphique 6. Afrique subsaharienne : inflation globale

(En pourcentage, en glissement annuel ; moyenne de la période)



Sources : Haver Analytics ; autorités nationales ; calculs des services du FMI.

Note : pp = point de pourcentage.

Les facteurs de vulnérabilité monétaires et extérieurs font également sentir leurs effets dans certaines parties de la région, surtout dans les pays à faible revenu (PFR). L'inflation médiane a marqué le pas, pour passer de plus de 6 % fin 2023 à environ 4 %, à la faveur de la baisse des cours mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie ainsi que du durcissement des politiques monétaires (graphique 6). Néanmoins, l'inflation devrait rester supérieure ou égale à 10 % jusqu'à fin 2025, voire au-delà, dans environ un cinquième des pays de la région, notamment en Angola, en Éthiopie, au Ghana et au Nigéria. De plus, les marges de manœuvre extérieures restent sous pression et devraient être reconstituées dans de nombreux cas. Dans à peu près un tiers des pays de la région, les réserves internationales ne suffisent pas à couvrir les trois mois d'importations recommandés ; dans les PFR, le niveau médian des réserves a baissé à environ deux mois et demi d'importations, ce qui s'explique par des interventions sur le taux de change pour soutenir les monnaies locales.

La conjonction de multiples facteurs de vulnérabilité vient compliquer la réponse des pouvoirs publics aux chocs. Plus de deux cinquièmes des pays de la région, et plus de la moitié des PFR, sont en proie à une multiplicité de facteurs de vulnérabilité budgétaires, monétaires et extérieurs³. Cette accumulation de difficultés rend plus compliquée l'action des pouvoirs publics en faveur du maintien de la stabilité macroéconomique, en particulier en cas de catastrophe naturelle ou d'instabilité politique. Ainsi, la moitié environ des pays où l'inflation est supérieure ou égale à 10 % dépensent l'équivalent de plus de 20 % de leurs recettes publiques au remboursement des intérêts de leur dette. Cette situation crée des tensions entre la politique budgétaire et la politique monétaire : en effet, relever les taux d'intérêt en vue de freiner l'inflation alourdirait la charge des paiements d'intérêts qui pèse sur l'État, creuserait le déficit budgétaire et risquerait de faire monter les anticipations d'inflation, ce qui limiterait la capacité des banques centrales à atteindre leurs objectifs en matière d'inflation.

Compte tenu des difficultés qu'elle rencontre actuellement, la région doit s'attacher de toute urgence à préserver la stabilité macroéconomique et à poursuivre ses objectifs de développement, sans négliger de susciter l'adhésion de la population aux réformes qui s'imposent. Il convient que les décideurs dosent leurs mesures de politique économique de manière à concilier des impératifs divergents ; à cet égard, les recommandations qui figurent dans les précédentes éditions des *Perspectives économiques régionales* restent d'actualité. Sur le plan monétaire, il est essentiel de préserver et de renforcer l'indépendance des banques centrales afin d'ancrer les anticipations d'infla-

³C'est-à-dire qu'ils présentent au moins deux des caractéristiques suivantes : 1) un solde primaire inférieur au niveau qui permet de stabiliser l'endettement ; 2) un ratio paiements d'intérêts/recettes publiques supérieur à 20 % ; 3) un taux d'inflation supérieur ou égal à 10 % ; 4) un déficit courant supérieur ou égal à 10 % ; 5) des réserves de change couvrant moins de trois mois d'importations. Un cinquième des pays de la région présentent simultanément au moins trois de ces déséquilibres.

tion, de résister à ce que des considérations budgétaires dictent la conduite de la politique monétaire et de renforcer la crédibilité des autorités – en particulier compte tenu des chocs sur les cours des produits de base, du manque de profondeur des marchés financiers et des pressions liées au calendrier électoral. Ces démarches contribueront à réduire les primes de risque, à favoriser l'essor du marché intérieur de la dette et à faire baisser les coûts d'emprunt. Pour une grande partie des pays de la région, il est indispensable d'adopter une politique budgétaire rigoureuse à court terme, en s'appuyant sur des stratégies de financement et des plans d'urgence réalistes, afin de faire diminuer l'endettement de manière durable. Dans un contexte de baisse des aides et de hausse des coûts de l'emprunt, obtenir de tels résultats tout en favorisant le développement et en maintenant l'adhésion de la population constitue une tâche certes difficile, mais pas impossible. Il est essentiel d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques et de renforcer les dispositifs de protection sociale. Vu la complexité des défis à relever, les autorités devront assurer à la fois une forte appropriation des réformes et une gestion habile de l'économie politique.

Deux priorités pour les pouvoirs publics : mobiliser les recettes intérieures et améliorer la gestion de la dette

Dans toute la région, **des besoins urgents perdurent en matière de dépenses de développement, mais les financements extérieurs restent limités et le poids du service de la dette est élevé**. Pour alléger ces contraintes, il convient que les décideurs donnent la priorité aux deux axes suivants. Premièrement, la mobilisation des recettes intérieures peut permettre de reconstituer des marges de manœuvre budgétaires durables, tout en renforçant la stabilité macro-économique et les moyens de l'État (voir l'édition d'avril 2025 des [Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne – une reprise interrompue](#)). Deuxièmement, une meilleure gestion de la dette est susceptible d'élargir l'accès aux financements, de faire baisser les coûts de l'emprunt et de réduire le risque de surendettement.

Mobilisation des recettes intérieures : surmonter les difficultés de mise en œuvre

Obtenir des avancées significatives en matière de mobilisation des recettes intérieures s'est souvent avéré difficile (graphique 7). Cela s'explique en partie par des contraintes structurelles, comme l'ampleur de l'économie informelle et le manque de moyens pour faire respecter la loi. Néanmoins, les autorités peuvent exploiter un important « potentiel fiscal » inutilisé, à condition de s'attaquer de manière coordonnée aux obstacles administratifs, politiques et juridiques⁴. Les principales difficultés pour augmenter les recettes à partir de niveaux initialement faibles sont le manque de capacités techniques et, de manière générale, les problèmes de gouvernance, s'agissant notamment de la perception de la corruption. Pour conserver un niveau de recettes élevé dans la durée, il est nécessaire de renforcer la transparence et d'accroître la participation ainsi que la responsabilisation des différents acteurs (Darkey *et al.*, à paraître). Une double démarche portant à la fois sur l'administration et la politique fiscale est requise.

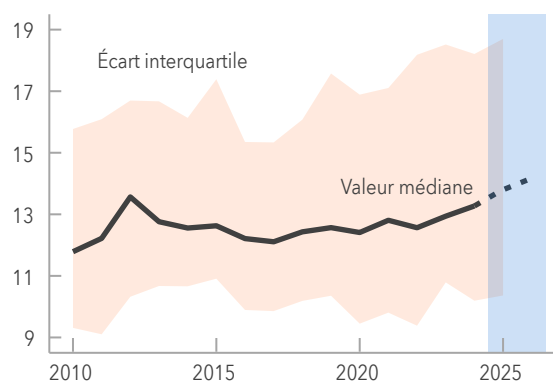
Administration fiscale (comment mieux recouvrer les recettes).

Les comparaisons entre pays révèlent qu'une amélioration de l'administration fiscale se traduit par un surcroît de recettes non négligeable (Atsebi *et al.*, à paraître). Des [réformes](#) globales et durables [ont permis de faire augmenter les recettes d'environ 2 à 3 points de pourcentage du PIB](#). Du point de vue de l'économie politique, les réformes de l'administration fiscale sont souvent plus faciles à mettre en œuvre que des changements de politique fiscale. Parmi les [axes prioritaires](#) figurent la protection de l'administration fiscale contre toute ingérence politique ; la mise en place de registres fiscaux détaillés ;

⁴C'est ce que démontrent à la fois des [comparaisons entre pays](#) et des études de cas détaillées portant notamment sur l'[Éthiopie](#), la [Guinée-Bissau](#), le [Kenya](#), la [Tanzanie](#) et le [Togo](#).

Graphique 7. Afrique subsaharienne : recettes fiscales, 2010-26

(En pourcentage du PIB)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

l'adoption de la voie électronique comme modalité par défaut des déclarations et des paiements, et la généralisation du numérique pour faciliter la facturation électronique et la déclaration en temps réel ; l'adoption d'une gestion de la conformité fondée sur les risques par l'intermédiaire de services dédiés aux grands contribuables et dotés de prérogatives étendues ; et l'utilisation de données provenant de tiers, des douanes et de sources transfrontalières pour cibler les contribuables qui ne respectent pas leurs obligations fiscales. Des pays comme le [Nigéria](#) ont récemment engagé des réformes dans ces directions. Le FMI fournit une assistance technique abondante et a publié de nombreuses études de cas qui illustrent comment les pays peuvent surmonter les difficultés susceptibles d'entraver la mise en œuvre des réformes :

- **S'assurer la coopération des contribuables.** Le [Rwanda](#) a encouragé les contribuables à adopter la déclaration électronique, en mettant à leur disposition plusieurs canaux numériques (portail, application mobile, messages mobiles, aide à la déclaration) et en proposant une assistance continue aux usagers de ces interfaces, ce qui a permis d'obtenir un taux d'adoption élevé, des gains d'efficacité et un meilleur respect des obligations fiscales par les contribuables. D'autres pays, dont le Ghana, ont mis en œuvre des initiatives de sensibilisation et d'appui technique à l'intention des contribuables.
- **Intégrer les systèmes.** Depuis 2014, le [Togo](#) procède à l'intégration de ses autorités fiscales et douanières, et investit dans les services fiscaux (déclaration/paiement) en ligne, en misant sur les interfaces d'argent mobile et sur une nouvelle plateforme fiscale électronique.
- **Opter pour la mise en service progressive et les projets pilotes.** Fin 2022, le Ghana a lancé un projet pilote de recouvrement de la TVA/facturation électronique auprès d'une cinquantaine de grands contribuables, puis a entamé l'intégration progressive d'environ 600 grands contribuables et contribuables à revenus élevés. Résultat final de cette réforme, les recettes provenant des contribuables ciblés ont augmenté de plus de moitié.
- **Axer les efforts sur la formation et le renforcement des capacités.** La [Tanzanie](#) a adopté un processus de sélection des dossiers fiscaux fondée sur les risques, tout en formant les fonctionnaires pour qu'ils perfectionnent leurs analyses, en optimisant le traitement des dossiers et en investissant dans les moyens d'obtenir des données de meilleure qualité. L'assiette réévaluée des revenus imposables a augmenté d'environ 20 %.
- **Inspirer confiance par la transparence.** Les cas cités précédemment ont également renforcé la transparence fiscale, notamment en publiant des rapports sur les dépenses fiscales et en améliorant la gestion des remboursements d'impôt (Togo). Une telle démarche de transparence favorise la [confiance, un facteur important pour mieux faire respecter les obligations fiscales](#). De même, à l'échelle du continent africain, des avancées en matière de transparence fiscale et d'échange d'informations ont permis d'obtenir des gains tangibles en matière de recettes.

Politique fiscale (ce qu'il convient d'imposer et à quel niveau). La région dispose d'une marge importante pour rationaliser les « dépenses fiscales » aussi opaques qu'onéreuses, notamment des exonérations et déductions fiscales, des crédits d'impôt, des taux préférentiels et autres reports d'impôt, dont l'existence est de nature à saper la confiance dans les institutions (Schneider et al., à paraître). Pour ce qui concerne la TVA, les pays pourraient harmoniser les taux et réduire les exonérations, améliorer l'exactitude des remboursements et [intégrer l'économie numérique dans l'assiette de l'impôt](#). En leur donnant une finalité environnementale et de santé publique, il est possible de faire des droits d'accise un instrument qui permet à la fois de recouvrer des recettes supplémentaires et d'améliorer le bien-être des populations. La [fiscalité foncière](#) reste sous-utilisée. Des programmes pilotes au niveau local, comme les réformes appliquées à partir de 2019 en Sierra Leone, à Freetown, ont fortement accru les recettes tout en améliorant la progressivité de l'impôt. En matière de [fiscalité internationale](#), la poursuite des démarches en faveur de la mise en œuvre d'un impôt minimal au niveau mondial (deuxième pilier) devrait permettre de générer de modestes mais positives hausses de recettes. Une mise en œuvre réussie suppose l'examen des principaux éléments suivants :

- **Susciter l'adhésion.** Tenir de larges consultations, communiquer en toute transparence, multiplier les campagnes de sensibilisation, présenter les mesures envisagées sous le prisme des réalités propres à chaque contexte (avec des messages du type « Vos impôts locaux financent les services municipaux »), planifier étroitement les réformes en fonction des premiers succès visibles sont autant de moyens [d'augmenter les chances de réussite des réformes](#).

Lorsque les contribuables considèrent que l'impôt est équitable et compréhensible, il y a moins de risque qu'ils manquent à leurs obligations fiscales (Baer *et al.*, à paraître).

- [Inspirer confiance](#) aux contribuables et les convaincre que les autorités fiscales sauront préserver les deniers publics et les utiliser à bon escient. Il s'agit d'un ingrédient important du consentement à l'impôt.
- [Mener des études d'impact et préparer des plans de transition](#). Par exemple, en 2018-19, la proposition de la Zambie de remplacer la TVA par une taxe sur les ventes non remboursables a été abandonnée à la suite des retards, des réticences et des doutes sur la préparation du projet et ses répercussions sur la compétitivité.
- [Analyser les effets des réformes sur la répartition des richesses](#) pour connaître leur incidence sur les populations vulnérables et concevoir des dispositifs ciblés visant à compenser ces effets. L'[Ouganda](#) a procédé à une révision de la taxe mise en place en 2018 sur les transactions financières mobiles après avoir suscité une levée de boucliers du public au sujet des répercussions de cette taxe sur les utilisateurs à bas revenu, les populations rurales et l'inclusion financière. Il serait toutefois utile d'analyser plus en détail les effets de cette taxe s'agissant de la répartition des richesses et de l'efficacité.

Améliorer la gestion de la dette pour diminuer les coûts d'emprunt et favoriser la croissance

Dans certaines parties de la région, les réformes visant à [accroître la transparence de la dette](#) publique et à rétablir la confiance dans les institutions de gestion de la dette pourraient considérablement rassurer les investisseurs et [réduire les coûts d'emprunt](#). Par ailleurs, une plus grande transparence en matière d'endettement augmente la probabilité que les montants empruntés financent des investissements productifs propices à la croissance et aux exportations, contribue à [atténuer les risques pour la viabilité de la dette](#), et influe de manière déterminante sur les initiatives actuelles et futures de restructuration de dette. De telles mesures s'imposent d'autant plus que s'accroît le recours à des instruments de financement non conventionnels, notamment les obligations privées et les emprunts garantis, qui ajoutent à la complexité des portefeuilles de dette souveraine.

Parmi les mesures prioritaires figurent la [publication de statistiques complètes et actualisées sur la dette](#), conformes aux normes internationales et couvrant les entreprises publiques, les garanties et les créances assorties de sûretés ; la mise en place d'une [communication efficace et transparente](#) avec les investisseurs et la population ; et l'[institutionnalisation de l'approbation préalable et de l'enregistrement centralisé de tous les emprunts publics](#). Pour progresser dans ces domaines, il faudra renforcer les capacités techniques de manière ciblée, tout en menant des réformes institutionnelles et de gouvernance (Aslan *et al.*, à paraître). L'expérience de pays comme le [Bénin](#) prouve qu'il est possible de réaliser de véritables avancées.

Ces mesures doivent s'inscrire dans des [cadres de gestion des finances publiques plus solides](#). Parmi les mesures prioritaires figurent la modernisation des systèmes de données et de gestion de la trésorerie ; la mise en œuvre de contrôles des engagements afin d'éviter les arriérés ; la prise en compte explicite des risques liés aux entreprises publiques, y compris les passifs éventuels et les activités quasi budgétaires ; la publication régulière des stratégies de gestion de la dette à moyen terme et des déclarations sur les risques budgétaires ; et le renforcement des fonctions d'audit interne et externe, et du contrôle parlementaire.

Il est possible d'atténuer les risques liés à l'interdépendance entre le système bancaire et les États en renforçant le traitement prudentiel des expositions souveraines, en soumettant les banques à des tests de résistance au risque souverain, en établissant des cadres de recapitalisation crédibles et, plus généralement, en éliminant les facteurs qui font obstacle à l'approfondissement des marchés des obligations souveraines en monnaie nationale et à l'élargissement de la base d'investisseurs au-delà des banques locales.

Réformer la gestion de l'endettement peut aussi favoriser le recours à des [mécanismes financiers novateurs](#). Le [financement mixte](#) – qui associe le financement concessionnel, comme les dons, les prêts concessionnels ou les garanties et les capitaux commerciaux – est susceptible de réduire les risques pour les investissements privés dans des secteurs comme les énergies propres, les infrastructures numériques et la santé (par exemple, [énergie renouvelable en Tanza-](#)

[nie, agriculture au Sénégal, infrastructures au Mozambique, santé au Nigéria et microfinance en Éthiopie](#)). Cependant, le total des flux de financement mixte à destination de l'Afrique subsaharienne reste modeste ([environ 6 milliards de dollars par an](#)). De la même manière, les [conversions de dettes en programmes de développement, dans les contextes qui s'y prêtent](#), peuvent faciliter des investissements en faveur du développement social, de l'adaptation aux effets du changement climatique et de la biodiversité. Les remises de dettes en échange de [programmes d'éducation en Côte d'Ivoire, en 2024](#), et de [programmes de protection de l'environnement au Gabon, en 2023](#), en fournissent deux illustrations. Il convient toutefois de rappeler que les conversions de dettes restent rares et concernent des montants relativement modestes (généralement moins de 1 milliard de dollars par an dans le monde). Pour [accroître ces financements](#), il faudrait que les autorités disposent de cadres politiques et réglementaires crédibles, assurent la transparence des données et de la dette, améliorent la gestion des finances publiques et, pour les conversions de dette, mettent en place des procédures simplifiées et moins coûteuses.

Bibliographie

- Adan, Hassan, Jean-Marc B. Atsebi, Nikolay Gueorguiev, Jiro Honda, and Manabu Nose. 2023. "Quantifying the Revenue Yields from Tax Administration Reforms". IMF Working Paper 23/231, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Alter, Adrian, Khushboo Khandelwal, Thibault Lemaire, Hamza Mighri, Can Sever, and Luc Tucker. 2025. "Navigating the Evolving Landscape of External Financing in Sub-Saharan Africa". IMF Working Paper 25/139, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Aslan, Cigdem, Yasemin Hurcan, Alessandro Scipioni, and others. Forthcoming. "How to Develop a Debt Data Governance Framework for Enhanced Debt Transparency". IMF How-To Note, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Atsebi, Jean-Marc, Nikolay Gueorguiev, and Manabu Nose. Forthcoming. "Enhancing Tax Capacity: Revenue Gains from Strengthening Tax Administration". IMF Working Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Baer, Katherine, Patricio Barra, and Juan Carlos Benitez. Forthcoming. "Closing the Gap: How Tax Administration Performance Shapes Compliance". IMF Working Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Barrail, Zulma, Salim Dehmej, and Torsten Wezel. Forthcoming. "The Sovereign-Bank Nexus in Emerging Markets and Developing Economies: Trends, Determinants, and Macroeconomic Implications". IMF Working Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Benitez, Juan Carlos, Mario Mansour, Miguel Pecho, and Charles Vellutini. 2023. "Building Tax Capacity in Developing Countries". IMF Staff Discussion Note 23/6, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Bouzouita, Nour. 2025. "Domestic Revenue Mobilization in Guinea-Bissau". IMF Selected Issues Paper 25/168, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Perrine Toledano, Ana M. Camelo Vega and Tucker Wilke. 2025. "From Promise to Performance: Reforming Blended Finance for Scale". New York: Columbia Center on Sustainable Investment (CCSI), June 2025.
- Cerutti, Eugenio, and Stijn Claessens. 2024. "The Global Financial Cycle: Quantities versus Prices". IMF Working Paper 24/158, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Chen, Wenjie, Michele Fornino, Vidhi Maheshwari, Hamza Mighri, Annalaura Maria Sacco, and Can Sever. 2025. "Pushed to the Brink: Fragility and Conflict in Sub-Saharan Africa". IMF Note 2025/002, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Comelli, Fabio, Peter Kovacs, Jimena Jesus Montoya Villavicencio, Arthur Sode, Antonio David, and Luc Eyraud. 2023. "Navigating Fiscal Challenges in Sub-Saharan Africa". IMF Departmental Paper 23/7, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Darkey, Elorm, Christian Ebeke, Anh Nguyen, and Oral Williams. Forthcoming. "Domestic Revenue Mobilization Across Countries: One Size Does Not Fit All". IMF Working Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Ebrahim, Amina, Elineema Kisanga, Ezekiel Swema, and others. 2025. "The Effects of a Risk-Based Approach to Tax Examinations: Evidence from a Tax Pilot Programme in Tanzania". *International Tax and Public Finance* 32: 851-871.
- Ebrahim, Amina, Sebastián Castillo, Vincent Leyaro, and others. 2024. "Estimating the Value-Added Tax Gap in Tanzania". WIDER Working Paper 24/66.
- Grote, Martin, and Jean-François Wen. 2024. "How to Design and Implement Property Tax Reforms". IMF How-To Note 24/6, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Hegab, Gabriel. 2025. "Ethiopia's Tax System". IMF Selected Issues Paper 25/108, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2023. "International Corporate Tax Reform". IMF Policy Paper 23/1.
- International Monetary Fund (IMF). 2024. "G-20 Note on Alternative Options for Revenue Mobilization".

- International Monetary Fund (IMF). 2025. "G-20 Background Note on Macroeconomic Vulnerabilities in Africa: Key Issues and Policy Lessons".
- International Monetary Fund and World Bank. 2024. "Stepping Up Domestic Resource Mobilization: A New Joint Initiative from the IMF and WB". Washington, DC.
- International Monetary Fund and World Bank. 2024b. "Debt for Development Swaps: An Approach Framework".
- Kang'oro, D., F. Ngerero, and I. Odongo. 2023. "Using Digital Technologies to Improve Tax Collection – the Case of Togo". African Tax Administration Paper 31.
- Kenya Revenue Authority. 2025. "VAT Gap Analysis and Kenya's Experience".
- Krogh, Mathias, and Giovanni Pellegrino. 2024. "Real Activity and Uncertainty Shocks: The Long and the Short of It". Marco Fanno Working Paper 310.
- Li, Grace. 2024. "Togo: Tax Revenue Mobilization". IMF Selected Issues Paper 24/300, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Metz, Theo. 2025. "New Fiscal Transparency Index and Public Debt Borrowing Costs". Mimeo.
- Njenga, Githinji, Josphat Machagua, and Samuel Gachanja. 2025. "Accelerating Capital Markets Development in Sub-Saharan Africa". In: Ngugi, Rose, and Kunal Sen (eds), "The Domestic Savings Shortfall in Sub-Saharan Africa: What Can Be Done About It?".
- Nose, Manabu, and Jeta Menkulasi. 2025. "Fiscal Determinants of Domestic Sovereign Bond Yields in Emerging Market and Developing Economies". IMF Working Paper 25/59, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Organisation for Economic Co-operation and Development. 2024a. "Tax Transparency in Africa 2024: Africa Initiative Progress Report".
- Organisation for Economic Co-operation and Development. 2024b. "Revenue Statistics in Africa 2024". Chapter 3, "Facilitation and Trust as Drivers of Voluntary Tax Compliance in Selected African Tax Administrations".
- The Organisation for Economic Co-operation and Development Projections for 2025 and the Near Term". OECD Policy Briefs, No. 26, OECD Publishing, Paris.
- Santoro, Fabrizio, Adrienne Lees, Marco Carreras, and others. 2023. "Technology and Tax: Adoption and Impacts of E-services in Rwanda". ICTD Working Paper 153.
- Schneider, Todd, Sandhya Rajyam Garimella, Li Liu, Simon Naitram, Can Sever, Felix F. Simione, Irena Jankulov Suljagic, Qianqian Zhang. 2025. "Tax Expenditures in Sub-Saharan Africa". IMF Departmental Paper 2025/006, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Spadavecchia, Lorenzo, Adam Mugume, and Jimmy Apaa. 2025. "Mobile Money Tax: Financial Inclusion Versus Financial Development". International Growth Center.
- Tagem, Abrams Mbu Enow, and Oliver Morrissey. 2023. "Institutions and Tax Capacity in Sub-Saharan Africa". *Journal of Institutional Economics*.
- van den Boogaard, V. 2025. "Tax Reform Coalitions for Urban Development: The Politics of Property Tax Reform in Sierra Leone". *Environment and Urbanization* 37:1.
- Wan, Xihong, Min Guo, Ping Jiang, and others. 2025. "Government Accounting Reform, Fiscal Transparency, and Local Government Debts: Evidence from China". *Pacific-Basin Finance Journal* 91.
- World Bank. 2025. "Radical Debt Transparency". World Bank Group, Washington, DC.
- Yamou, Telma, Alun Thomas, and Kaihao Cai. 2024. "Citizens' Perception of Tax Authorities and Tax Efficiency in Africa". IMF Working Paper 24/234, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Yaya, Aminou. 2024. "Productive Capacities, Economic Vulnerability and Growth Volatility in Sub-Saharan Africa". IMF Working Paper 24/169, International Monetary Fund, Washington, DC.

Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans le présent rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 1^{er} octobre 2025 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'octobre 2025 des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM).

La base de données et les projections couvrent 45 pays d'Afrique subsaharienne qui relèvent du département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues ; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

Groupes de pays

- Les pays sont classés en trois groupes totalement distincts : pays exportateurs de pétrole, autres pays riches en ressources naturelles et pays pauvres en ressources naturelles (voir le tableau page vi pour la classification des pays).
- Les pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales.
- Les autres pays riches en ressources naturelles sont les pays où les ressources naturelles non renouvelables représentent au moins 25 % des exportations totales.
- Les pays pauvres en ressources naturelles sont les pays qui n'appartiennent ni au groupe des exportateurs de pétrole, ni au groupe des autres pays riches en ressources naturelles.
- Les pays sont également répartis en quatre groupes (qui peuvent se chevaucher) : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et pays fragiles ou touchés par un conflit (voir le tableau page vi pour la classification des pays).
- La composition de ces groupes de pays s'appuie sur les données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et le classement de la Banque mondiale des situations de fragilité et de conflit.
- Les pays à revenu intermédiaire avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait 1 135,00 dollars sur la période 2021-24, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode Atlas.
- Les pays à faible revenu avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 1 135,00 dollars sur la période 2021-24 (Banque mondiale, méthode Atlas).
- La catégorie des pays fragiles ou touchés par un conflit se fonde sur la liste établie par la Banque mondiale pour l'exercice 2026.
- À la page vi, les pays d'Afrique subsaharienne sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'UEMOA et la CEMAC, le COMESA, la CAE-5, la CEDEAO, la SADC et la SACU. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres seulement en 2007.

Méthodes d'agrégation

- Pour les tableaux AS1 et AS3, les chiffres composites des groupes de pays sur la croissance du PIB réel et la masse monétaire au sens large correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes aux PPA sont tirées de la base de données des PEM.
- Pour le tableau AS1, les chiffres composites des groupes de pays sur les prix à la consommation correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé sur la base des PPA et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes aux PPA sont tirées de la base de données des PEM.
- Pour les tableaux AS2-AS4, à l'exception de la masse monétaire au sens large, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Sources et notes des tableaux AS1-AS4 de l'appendice statistique

Tableau AS1.

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2025.

¹Les données et les projections pour 2020-26 ne sont pas incluses dans la base de données en raison des contraintes liées à la déclaration des données.

²Les autorités du Zimbabwe ont récemment modifié la monnaie de libellé des statistiques de leurs comptes nationaux, à la suite de l'introduction, le 5 avril 2024, d'une nouvelle monnaie nationale : « l'or du Zimbabwe », qui remplace le dollar du Zimbabwe. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler le 30 avril 2024.

Note : « ... » indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS2.

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2025.

¹Les données et les projections pour 2020-26 ne sont pas incluses dans la base de données en raison des contraintes liées à la déclaration des données.

²Les données déclarées pour l'encours de la dette concernent le secteur public et sont préliminaires, dans l'attente d'une revue formelle par les autorités.

³Pour la Zambie, les projections pour 2025-26 de la dette publique sont exclues en raison de la restructuration de la dette en cours.

⁴Les autorités du Zimbabwe ont récemment modifié la monnaie de libellé des statistiques de leurs comptes nationaux, à la suite de l'introduction, le 5 avril 2024, d'une nouvelle monnaie nationale : « l'or du Zimbabwe », qui remplace le dollar du Zimbabwe. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler le 30 avril 2024.

Tableau AS3.

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2025.

¹Les données et les projections pour 2020-26 ne sont pas incluses dans la base de données en raison des contraintes liées à la déclaration des données.

²Les données rétrospectives (2019-24) sont provisoires en raison des révisions apportées aux statistiques officielles sur le secteur extérieur et des ajustements opérés par les services du FMI.

³Les autorités du Zimbabwe ont récemment modifié la monnaie de libellé des statistiques de leurs comptes nationaux, à la suite de l'introduction, le 5 avril 2024, d'une nouvelle monnaie nationale : « l'or du Zimbabwe », qui remplace le dollar du Zimbabwe. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler le 30 avril 2024.

Note : « ... » indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS4.

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2025.

¹Le pays étant membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat UEMOA.

²Le pays étant membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat CEMAC.

³Les données et les projections pour 2020-26 ne sont pas incluses dans la base de données en raison des contraintes liées à la déclaration des données.

⁴Pour la Zambie, les projections pour 2025-26 de la dette extérieure sont exclues en raison de la restructuration de la dette en cours.

⁵Les autorités du Zimbabwe ont récemment modifié la monnaie de libellé des statistiques de leurs comptes nationaux, à la suite de l'introduction, le 5 avril 2024, d'une nouvelle monnaie nationale : « l'or du Zimbabwe », qui remplace le dollar du Zimbabwe. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler le 30 avril 2024.

Note : « ... » indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS1. Croissance du PIB réel et prix à la consommation

	Croissance du PIB réel								Prix à la consommation							
	(Pourcentage moyen de variation annuelle)								(Pourcentage moyen de variation annuelle)							
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Afrique du Sud	1,6	-6,2	4,9	2,1	0,8	0,5	1,1	1,2	5,3	3,3	4,6	6,9	5,9	4,4	3,4	3,7
Angola	2,2	-4,0	2,1	4,2	1,3	4,4	2,1	2,1	16,3	22,3	25,8	21,4	13,6	28,2	21,6	16,3
Bénin	5,1	3,8	7,2	6,3	6,4	7,5	7,0	6,7	1,2	3,0	1,7	1,4	2,7	1,2	2,1	2,0
Botswana	4,1	-8,7	11,9	5,5	3,2	-3,0	-0,9	2,3	4,6	1,9	6,7	12,2	5,1	2,8	3,4	4,7
Burkina Faso	5,8	2,0	6,9	1,6	3,0	4,8	4,0	4,8	1,0	1,9	3,9	13,8	0,9	4,2	1,3	2,4
Burundi	1,9	0,3	3,1	1,8	2,7	3,5	4,4	4,1	7,0	7,5	8,4	18,9	27,1	20,2	37,3	26,3
Cabo Verde	3,0	-20,8	7,0	15,8	4,8	7,2	5,2	4,8	1,1	0,6	1,9	7,9	3,7	1,0	1,5	2,0
Cameroun	4,4	0,5	3,0	3,7	3,2	3,5	3,8	4,1	1,9	2,5	2,3	6,3	7,4	4,5	3,7	3,3
Comores	3,1	-0,2	2,0	2,6	3,0	3,3	3,8	4,0	1,8	0,8	-0,0	12,4	8,5	5,0	3,3	1,9
Congo, Rép. du	0,3	-6,3	1,1	1,8	2,0	2,1	2,7	2,8	2,3	1,4	2,0	3,0	4,3	3,1	3,6	3,2
Congo, Rép. dém. du	5,9	1,7	1,7	9,2	8,5	6,5	5,3	5,3	10,2	11,4	9,0	9,3	19,9	17,7	8,8	7,1
Côte d'Ivoire	6,6	0,7	7,1	6,4	6,5	6,0	6,4	6,4	1,5	2,3	4,2	5,2	4,4	3,4	1,0	1,5
Érythrée ¹	4,6	...	...	...	...	...	...	...	2,6	...	...	...	...	...	...	...
Eswatini	3,1	-2,9	3,4	1,1	3,4	2,8	4,3	4,6	5,9	3,9	3,7	4,8	4,9	4,0	3,5	4,0
Éthiopie	9,5	6,1	6,3	6,4	7,2	8,1	7,2	7,1	14,4	20,4	26,8	33,9	30,2	21,0	13,0	9,4
Gabon	3,7	-1,8	1,5	3,0	2,4	3,4	1,9	2,6	2,3	1,7	1,1	4,3	3,6	1,2	1,4	2,5
Gambie	2,5	0,6	5,3	5,5	5,0	5,3	6,0	5,1	6,3	5,9	7,4	11,5	17,0	11,6	7,5	4,9
Ghana	6,5	0,5	5,1	3,8	3,1	5,7	4,0	4,8	11,8	9,9	10,0	31,9	39,2	22,9	16,6	9,9
Guinée	6,2	4,7	5,6	4,0	6,2	6,1	7,2	10,5	11,4	10,6	12,6	10,5	5,4	4,7	3,1	3,0
Guinée-Bissau	3,9	1,5	6,2	4,6	5,2	4,8	5,1	5,0	1,3	1,5	3,3	7,9	7,2	3,7	2,0	2,0
Guinée équatoriale	-2,7	-4,8	0,9	3,2	-5,1	0,9	-1,6	0,5	2,5	4,8	-0,1	4,9	2,4	3,4	2,9	2,9
Kenya	4,7	-0,3	7,6	4,9	5,7	4,7	4,8	4,9	7,4	5,3	6,1	7,6	7,7	4,5	4,0	5,2
Lesotho	1,3	-5,3	1,9	2,0	2,1	2,2	1,4	1,1	5,1	5,4	6,5	8,2	6,5	5,2	4,5	4,8
Libéria	2,8	-3,0	5,0	4,8	4,6	4,0	4,6	5,4	12,5	17,0	7,8	7,6	10,1	8,2	9,8	7,7
Madagascar	3,2	-7,1	4,7	4,2	4,2	4,2	3,8	4,3	7,0	4,2	5,8	8,2	9,9	7,6	8,4	7,2
Malawi	4,1	1,0	4,6	0,9	1,9	1,8	2,4	2,7	17,2	8,6	9,3	20,8	28,8	32,2	28,2	24,1
Mali	4,3	-1,2	3,1	3,5	4,7	4,7	5,0	5,4	1,1	0,5	3,8	9,7	2,1	3,2	3,5	2,0
Maurice	3,7	-14,5	3,4	8,7	5,0	4,9	3,2	3,4	3,0	2,5	4,0	10,8	7,0	3,6	3,9	3,6
Mozambique	5,5	-1,2	2,4	4,4	5,5	2,1	2,5	3,5	7,5	0,9	6,6	10,4	7,0	3,2	4,9	5,4
Namibie	2,8	-8,1	3,6	5,4	4,4	3,7	3,6	3,8	5,2	2,2	3,6	6,1	5,9	4,2	3,7	3,6
Niger	5,9	3,5	1,4	11,9	2,4	10,3	6,6	6,7	0,7	2,9	3,8	4,2	3,7	9,1	4,2	3,2
Nigéria	3,0	-6,4	1,1	4,3	3,3	4,1	3,9	4,2	11,6	13,2	17,0	18,8	24,7	31,4	23,0	22,0
Ouganda	5,3	-1,1	5,5	6,2	4,9	6,3	6,4	7,6	6,8	2,8	2,2	7,2	5,4	3,3	3,8	4,3
République centrafricaine	-0,7	1,0	-0,3	0,8	-0,1	1,9	3,0	3,3	4,9	0,9	4,3	5,6	3,0	1,5	4,6	3,3
Rwanda	7,1	-3,4	10,9	8,2	8,3	8,9	7,1	7,5	3,9	7,7	0,8	13,9	14,0	4,8	7,0	4,7
Sao Tomé-et-Principe	3,6	2,6	1,9	0,2	0,4	1,1	2,9	4,7	8,1	9,8	8,1	18,0	21,2	14,4	9,7	7,0
Sénégal	5,0	1,3	6,5	4,0	4,3	6,4	6,0	3,0	1,0	2,5	2,2	9,7	5,9	0,8	2,0	2,0
Seychelles	6,6	-11,7	0,6	12,7	2,3	2,9	3,9	3,2	3,0	1,0	10,0	2,6	-0,9	0,3	0,4	1,1
Sierra Leone	4,1	-1,3	5,9	5,3	5,7	4,4	4,4	4,9	10,0	13,4	11,9	27,2	47,7	28,4	9,4	10,5
Soudan du Sud	-5,3	-6,5	5,3	-5,2	3,0	-26,1	24,3	22,4	98,6	24,0	30,2	-3,2	39,7	99,8	97,5	15,8
Tanzanie	6,7	4,5	4,8	4,7	5,1	5,5	6,0	6,3	7,3	3,3	3,7	4,4	3,8	3,1	3,3	3,5
Tchad	3,0	0,0	2,0	4,7	5,0	3,5	3,3	3,6	1,1	4,5	-0,8	5,8	2,3	5,1	4,0	3,6
Togo	5,4	2,0	6,0	5,8	5,6	5,3	5,2	5,5	1,4	1,8	4,5	7,6	5,3	2,9	2,4	4,5
Zambie	4,3	-2,8	6,2	5,2	5,4	4,0	5,8	6,4	9,0	15,7	22,0	11,0	10,9	15,0	14,2	9,2
Zimbabwe ²	4,6	-7,8	8,5	6,1	5,3	1,7	6,0	4,6	30,2	557,2	98,5	193,4	667,4	736,1	89,0	18,2
Afrique subsaharienne	3,7	-3,1	3,8	4,4	3,7	4,1	4,1	4,4	8,7	12,4	12,4	16,1	19,4	20,3	13,1	10,9
Médiane	4,4	-1,2	4,7	4,5	4,4	4,1	4,4	4,7	4,6	3,6	4,5	8,2	6,8	4,5	3,9	4,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	5,0	-0,1	5,1	5,1	4,7	5,1	5,0	5,2	8,1	14,8	12,1	17,3	20,4	18,8	10,4	7,0
Pays riches en ressources naturelles	3,1	-4,3	3,0	4,0	3,0	3,5	3,6	3,9	9,2	14,0	13,2	16,8	21,7	24,4	15,4	12,7
Pays exportateurs de pétrole	2,8	-5,5	1,4	4,1	2,9	3,9	3,7	4,0	11,1	13,1	16,1	17,3	20,7	27,5	20,6	18,8
Hors Nigéria	2,3	-2,8	2,2	3,7	1,9	3,3	2,8	3,1	9,8	12,8	13,8	13,1	10,1	17,0	13,7	9,9
Autres pays riches en ressources naturelles	3,5	-2,7	5,0	3,9	3,1	3,1	3,4	3,8	6,8	15,0	9,9	16,3	23,0	20,8	9,4	5,7
Hors Afrique du Sud	5,6	0,2	5,1	5,4	4,9	4,9	5,1	5,6	8,5	25,8	14,4	24,3	37,8	34,4	13,8	7,0
Pays pauvres en ressources naturelles	6,0	0,8	6,4	5,6	5,9	6,0	5,8	5,8	7,1	7,7	9,6	13,9	12,7	8,6	6,6	5,9
Pays à revenu intermédiaire	3,1	-4,6	3,4	4,0	3,0	3,6	3,4	3,7	8,7	9,3	11,5	14,0	15,7	17,7	13,3	12,3
Pays à faible revenu	6,1	1,5	5,1	5,7	5,8	5,7	6,0	6,3	8,8	22,5	15,0	22,3	30,6	27,7	12,4	7,2
Pays fragiles ou touchés par un conflit	3,9	-3,6	2,4	4,8	4,2	4,6	4,6	4,8	10,5	18,9	17,6	22,1	30,4	33,6	19,8	16,2
Zone franc	4,4	0,4	4,5	4,8	4,1	5,1	4,8	4,8	1,5	2,4	2,7	6,4	4,3	3,5	2,4	2,5
CEMAC	2,5	-1,1	2,1	3,4	2,4	3,0	2,8	3,3	2,0	2,7	1,4	5,3	5,1	3,8	3,3	3,2
UEMOA	5,7	1,3	6,0	5,6	5,1	6,3	5,9	5,6	1,2	2,2	3,5	7,0	3,8	3,3	1,9	2,1
COMESA (pays membres d'AfSS)	5,9	0,1	6,0	6,0	6,1	5,7	5,8	5,9	9,8	26,6	17,6	24,8	35,2	31,0	13,7	8,2
CAE-5	5,5	0,9	6,4	5,2	5,5	5,5	5,6	6,0	7,1	4,3	4,3	7,0	6,7	4,1	4,4	4,8
CEDEAO	3,8	-4,1	2,6	4,6	3,8	4,7	4,4	4,7	9,7	10,7	13,4	17,3	21,0	23,6	17,1	15,8
Union douanière d'Afrique australe	1,8	-6,3	5,1	2,3	1,1	0,5	1,2	1,3	5,2	3,2	4,6	7,1	5,9	4,3	3,4	3,7
SADC	2,8	-4,1	4,4	3,9	2,8	2,6	2,9	3,0	8,1	16,8	12,3	15,6	20,7	22,4	11,1	7,3

Voir la liste des sources à la page 13.

Tableau AS2. Solde budgétaire global, dons compris, et dette publique

	Solde budgétaire global, dons compris (En pourcentage du PIB)								Dette publique (En pourcentage du PIB)							
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Afrique du Sud	-4,1	-9,6	-5,5	-4,2	-5,5	-5,8	-6,0	-5,6	44,9	68,9	68,8	70,7	73,2	72,4	77,3	79,5
Angola	-0,4	-1,7	3,4	0,6	-1,8	-1,0	-2,8	-3,0	52,9	119,1	74,3	56,1	72,4	59,9	62,4	63,2
Bénin	-2,4	-4,7	-5,7	-5,6	-4,1	-3,1	-2,9	-2,9	30,0	46,1	50,3	54,2	54,9	53,4	50,7	49,6
Botswana	-0,9	-10,9	-2,3	-0,0	-4,3	-7,8	-10,1	-8,8	23,3	23,5	22,3	21,0	22,5	29,9	38,8	44,8
Burkina Faso	-3,3	-5,2	-7,4	-10,9	-6,9	-5,8	-4,0	-3,5	31,1	43,6	55,5	59,2	56,8	57,2	53,2	51,7
Burundi	-5,1	-6,6	-4,6	-10,7	-7,7	-4,8	-5,1	-4,8	45,1	65,9	66,5	68,5	58,1	52,0	40,3	40,9
Cabo Verde	-5,0	-9,3	-7,5	-4,3	-0,3	-1,1	-1,6	-0,9	102,2	144,3	149,5	127,6	117,5	111,2	106,0	101,0
Cameroun	-3,5	-3,2	-3,0	-1,1	-0,6	-1,5	-0,8	-1,2	27,7	44,9	47,2	45,6	43,1	42,8	37,9	36,3
Comores	0,5	-0,5	-2,8	-3,9	-1,3	-2,9	-1,7	-1,7	18,1	24,3	26,3	28,2	28,7	32,2	30,2	32,6
Congo, Rép. du	-2,1	-1,1	1,6	8,9	5,8	3,6	3,2	2,2	59,7	102,5	97,8	93,5	102,9	98,0	93,1	89,9
Congo, Rép. dém. du	0,1	-3,2	-1,7	-1,0	-1,7	-1,5	-2,2	-1,6	24,6	23,7	25,3	23,8	27,0	22,5	19,1	14,6
Côte d'Ivoire	-2,4	-5,4	-4,9	-6,7	-5,2	-4,0	-3,0	-3,0	32,4	46,3	50,2	56,0	57,5	59,3	55,6	54,1
Érythrée ¹	-2,3	...	...	...	...	...	...	...	235,6	...	...	...	...	...	...	...
Eswatini	-3,8	-4,2	-4,6	-5,3	-0,7	-1,3	-4,6	-4,2	19,3	37,8	37,5	39,5	39,4	39,2	42,8	43,5
Éthiopie	-2,3	-2,8	-2,8	-4,2	-2,6	-2,0	-1,5	-1,7	49,2	53,7	53,8	46,9	38,7	32,7	46,7	41,1
Gabon	0,5	-2,2	-1,9	-0,9	1,8	-3,8	-5,4	-7,2	44,7	83,0	72,9	65,6	70,6	72,7	76,2	82,0
Gambie	-4,2	-2,4	-4,8	-5,7	-3,7	-4,1	-1,0	-0,5	70,2	85,9	83,1	83,9	80,2	80,0	74,4	70,0
Ghana	-6,6	-17,4	-12,0	-11,8	-3,4	-7,3	-2,7	-1,9	50,2	79,1	86,9	92,7	79,1	70,3	59,1	56,1
Guinée	0,7	-3,1	-1,7	-1,9	-3,9	-5,0	-3,2	-3,0	37,8	45,3	40,6	37,9	40,4	48,8	42,2	38,1
Guinée-Bissau	-2,9	-9,6	-5,9	-6,1	-8,2	-7,3	-3,3	-3,4	54,9	77,6	78,8	80,7	79,4	82,2	76,2	74,0
Guinée équatoriale	-5,0	-1,8	2,7	11,7	2,4	-0,6	-1,3	-2,0	25,1	49,4	42,3	29,8	39,1	36,4	36,6	38,1
Kenya	-6,2	-8,1	-7,2	-6,1	-5,7	-5,8	-6,0	-5,6	46,7	68,0	68,2	67,8	73,4	67,3	68,0	70,1
Lesotho	-3,1	1,2	-4,9	-6,4	7,3	9,0	3,0	3,8	43,7	54,7	58,0	64,4	61,5	56,8	57,1	57,1
Libéria	-3,9	-4,0	-2,5	-5,3	-7,0	-2,0	-1,7	-2,4	28,8	58,7	53,3	54,3	57,8	57,2	55,7	54,2
Madagascar	-2,1	-4,0	-2,8	-5,5	-4,2	-2,5	-3,9	-4,0	38,1	52,9	49,4	49,9	52,7	50,3	49,7	50,9
Malawi	-3,8	-8,0	-8,3	-9,3	-7,8	-11,0	-10,6	-12,8	34,7	53,9	66,5	75,7	86,7	87,6	80,4	78,3
Mali	-2,7	-5,4	-4,9	-4,7	-3,6	-2,6	-3,4	-3,2	31,9	47,3	51,6	50,3	51,9	51,7	48,9	48,0
Maurice	-3,3	-10,5	-4,1	-3,1	-4,5	-7,2	-2,6	-1,3	61,8	91,9	86,1	81,8	81,5	87,9	88,1	87,4
Mozambique	-4,5	-6,2	-5,2	-5,2	-4,3	-6,2	-5,3	-4,2	78,0	120,0	104,3	100,3	90,9	93,2	97,2	99,9
Namibie	-6,1	-8,1	-8,7	-6,3	-3,1	-3,6	-5,4	-5,1	38,2	64,3	69,6	69,4	67,2	67,7	63,6	63,3
Niger	-3,7	-4,8	-6,1	-6,8	-5,4	-4,3	-3,0	-3,0	27,8	45,0	51,3	50,6	51,8	47,2	42,2	41,4
Nigéria	-2,2	-4,0	-4,0	-4,0	-3,1	-1,6	-2,9	-3,7	15,9	25,7	26,6	29,8	36,3	39,3	36,4	35,0
Ouganda	-3,0	-7,8	-7,8	-5,4	-4,9	-4,0	-6,7	-5,3	27,7	46,3	50,3	50,2	50,5	51,5	52,4	53,0
République centrafricaine	-0,9	-3,2	-5,8	-5,2	-3,4	-5,1	-2,5	0,0	44,9	42,8	46,9	49,9	55,6	60,7	57,1	52,5
Rwanda	-2,6	-9,5	-7,0	-5,7	-5,0	-6,6	-6,3	-3,3	35,1	68,7	67,3	60,9	63,4	67,2	73,2	74,8
Sao Tomé-et-Principe	-5,2	2,9	-1,5	-2,2	-2,1	0,9	1,1	2,3	89,7	91,0	85,1	86,8	73,2	64,8	51,4	45,4
Sénégal ²	-5,0	-9,6	-13,7	-16,1	-14,8	-13,4	-7,9	-5,0	49,2	90,2	98,6	105,0	118,4	128,4	122,9	124,3
Seychelles	1,0	-15,7	-5,8	-0,8	-1,1	-0,7	-2,1	-2,2	65,0	77,4	71,0	60,0	55,3	57,6	56,7	58,4
Sierra Leone	-3,3	-3,5	-4,3	-5,9	-5,0	-4,5	-4,4	-2,1	33,3	46,4	47,1	54,0	49,5	41,7	41,2	38,6
Soudan du Sud	-5,6	-5,5	-9,3	4,5	8,0	11,7	6,6	4,1	65,2	49,0	50,2	37,3	51,9	50,7	66,0	60,2
Tanzanie	-2,7	-2,6	-3,5	-3,9	-3,7	-3,0	-3,0	-3,0	36,6	41,3	43,4	44,9	47,8	49,9	49,6	48,3
Tchad	-0,7	1,2	-1,3	3,8	-1,3	-2,1	-1,5	-2,4	30,8	41,7	41,6	32,1	32,2	32,7	31,5	32,5
Togo	-3,8	-7,0	-4,7	-8,3	-6,7	-7,4	-7,6	-3,0	48,9	62,2	64,9	67,0	68,6	72,1	71,9	70,6
Zambie ³	-6,3	-13,8	-8,1	-7,8	-5,5	-3,3	-5,3	-3,7	53,3	140,0	111,0	99,5	129,1	114,9	...	...
Zimbabwe ⁴	-2,5	-0,3	-2,2	-3,3	-3,9	-1,1	3,1	4,4	35,3	56,8	39,9	66,8	76,1	73,0	45,0	41,6
Afrique subsaharienne	-2,9	-5,9	-4,6	-4,1	-3,8	-3,8	-3,8	-3,6	33,7	51,9	51,9	52,6	57,3	59,1	58,5	57,3
Médiane	-3,0	-4,7	-4,7	-5,2	-3,8	-3,5	-3,0	-3,0	38,5	54,3	54,6	57,6	57,7	57,4	55,6	53,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,0	-5,7	-4,5	-4,2	-3,6	-3,7	-3,4	-3,0	41,7	62,5	59,7	58,9	60,8	57,6	57,3	55,7
Pays riches en ressources naturelles	-2,8	-5,8	-4,2	-3,5	-3,5	-3,5	-3,5	-3,5	31,6	49,1	48,8	49,6	55,7	58,6	55,7	54,4
Pays exportateurs de pétrole	-2,0	-3,6	-2,9	-2,4	-2,2	-1,2	-2,4	-3,1	23,5	38,0	35,8	36,6	44,8	47,4	45,4	44,0
Hors Nigéria	-1,5	-1,9	0,5	1,5	-0,2	-0,9	-1,8	-2,3	44,8	82,6	64,0	53,5	62,3	55,9	55,7	55,4
Autres pays riches en ressources naturelles	-3,8	-8,3	-5,5	-4,8	-4,6	-4,8	-4,2	-3,7	42,2	61,5	61,6	63,9	65,6	65,1	61,5	60,6
Hors Afrique du Sud	-3,4	-7,0	-5,5	-5,4	-3,7	-3,9	-2,7	-2,1	38,6	54,3	54,0	57,2	58,7	55,4	48,5	45,6
Pays pauvres en ressources naturelles	-3,7	-6,2	-5,9	-6,2	-4,9	-4,7	-4,6	-4,0	43,7	61,5	62,8	63,1	61,7	60,1	65,6	64,4
Pays à revenu intermédiaire	-3,1	-6,6	-4,8	-4,2	-4,0	-4,2	-4,2	-4,1	32,6	52,8	52,9	53,4	60,5	64,5	62,8	62,2
Pays à faible revenu	-2,5	-3,7	-3,9	-4,0	-3,5	-3,1	-2,9	-2,5	38,6	49,2	48,8	50,3	49,6	47,5	49,0	46,8
Pays fragiles ou touchés par un conflit	-2,2	-3,6	-3,6	-3,5	-2,8	-1,9	-2,0	-2,2	23,1	34,8	35,4	38,0	42,4	43,1	42,6	40,1
Zone franc	-2,8	-4,5	-4,7	-4,2	-3,9	-4,0	-3,1	-2,9	34,8	55,3	58,2	58,7	61,4	62,2	58,8	58,0
CEMAC	-2,4	-1,9	-1,4	2,4	0,7	-1,4	-1,3	-1,9	35,2	57,9	56,5	51,1	53,2	52,5	49,6	49,4
UEMOA	-3,1	-6,0	-6,7	-8,4	-6,7	-5,6	-4,1	-3,4	35,1	53,7	59,3	63,4	66,2	67,8	63,8	62,6
COMESA (pays membres d'AfSS)	-3,4	-5,6	-4,7	-4,7	-3,9	-3,4	-3,6	-3,1	42,0	58,3	55,8	56,3	57,0	53,1	53,8	51,5
CAE-5	-4,4	-6,5	-6,2	-5,4	-4,9	-4,6	-5,3	-4,7	39,4	56,3	57,7	57,4	60,2	58,8	59,2	59,5
CEDEAO	-2,6	-5,5	-5,2	-5,4	-4,1	-4,0	-3,3	-3,3	21,9	36,3	39,4	42,1	48,7	55,1	50,8	48,7
Union douanière d'Afrique australe	-4,0	-9,5	-5,5	-4,1	-5,3	-5,7	-6,1	-5,7	43,6	66,5	66,6	68,1	70,3	73,2	74,8	77,0
SADC	-3,1	-6,9	-3,9	-3,3	-4,3	-4,1	-4,4	-4,0	44,1	68,5	62,6	62,9	68,3	66,4	66,0	66,1

Voir la liste des sources à la page 13.

Tableau AS3. Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris

	Masse monétaire au sens large (En pourcentage du PIB)								Solde extérieur courant, dons compris (En pourcentage du PIB)							
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Afrique du Sud	66,4	74,0	70,1	70,7	72,3	73,9	73,9	73,9	-3,5	2,0	3,7	-0,3	-1,1	-0,7	-0,9	-1,2
Angola	30,7	33,0	21,6	17,3	20,3	16,4	16,4	16,4	2,7	1,3	10,0	8,3	3,7	5,4	0,9	0,5
Bénin	28,0	30,5	32,7	33,4	30,2	28,1	28,1	28,1	-4,8	-1,7	-4,2	-5,7	-8,2	-6,6	-5,5	-5,0
Botswana	44,7	52,5	45,3	40,1	41,7	43,9	46,1	46,2	2,0	-9,8	-1,8	-0,6	1,5	-4,2	-7,6	-5,9
Burkina Faso	32,4	43,9	48,4	46,7	43,1	40,2	39,0	37,7	-5,1	4,2	0,4	-7,5	-5,1	-5,7	-1,6	-1,3
Burundi	28,1	46,2	49,7	56,6	48,6	48,0	44,4	43,2	-14,4	-11,2	-12,6	-16,8	-14,8	-8,6	-6,7	-5,8
Cabo Verde	85,5	116,9	111,3	95,6	93,9	92,6	92,0	90,9	-6,3	-15,4	-12,1	-3,5	-2,7	3,8	-0,9	-2,3
Cameroun	21,7	26,6	29,3	29,7	28,3	28,1	27,9	27,8	-3,3	-3,7	-4,0	-3,4	-4,1	-3,1	-3,4	-3,9
Comores	25,1	31,2	37,1	37,1	38,2	37,0	36,6	36,4	-3,1	-1,8	-0,3	-0,4	-1,5	-2,2	-2,2	-3,2
Congo, Rép. du	26,6	32,7	30,8	27,5	31,9	35,7	39,1	42,2	-2,4	12,6	12,8	17,0	4,7	0,1	-5,9	-7,0
Congo, Rép. dém. du	11,5	19,0	21,7	19,5	22,0	22,1	22,1	22,1	-4,4	-2,0	-1,0	-4,9	-6,2	-3,9	-3,3	-2,1
Côte d'Ivoire	27,4	36,0	38,4	38,2	36,1	37,5	39,2	39,5	-0,3	-3,1	-3,9	-7,6	-8,2	-4,2	-2,1	-1,7
Erythrée ¹	207,6	...	...	...	...	...	...	...	14,9	...	...	...	...	...	...	...
Eswatini	27,2	31,2	30,1	28,4	27,6	27,0	26,1	25,4	6,1	6,8	2,7	-2,7	2,4	1,3	-1,7	-1,4
Éthiopie	29,2	30,8	31,1	27,9	24,9	21,1	20,6	20,5	-7,1	-4,6	-3,2	-4,3	-2,9	-4,2	-2,9	-2,6
Gabon	23,7	27,9	24,1	23,5	27,0	25,5	25,5	25,5	5,2	-0,5	3,5	10,9	8,0	4,0	1,8	-0,3
Gambie	38,6	56,0	59,2	55,3	51,9	49,2	46,1	44,4	-7,6	-5,8	-4,2	-4,2	-5,6	-6,7	-4,9	-4,6
Ghana	24,1	30,8	29,4	29,3	28,2	28,0	28,4	28,4	-5,6	-2,5	-2,7	-2,3	-1,6	1,1	1,8	1,7
Guinée	24,2	27,8	25,5	29,1	26,3	32,6	32,3	31,5	-16,3	-16,1	4,1	-5,7	-9,7	-14,0	-9,7	-2,3
Guinée-Bissau	38,5	45,6	50,6	46,6	40,6	39,6	38,6	37,7	-2,4	-2,6	-0,8	-8,6	-8,6	-8,2	-6,0	-5,3
Guinée équatoriale	13,2	17,5	14,8	14,1	19,2	19,1	19,3	19,6	-8,2	-0,8	5,7	6,6	-3,5	-3,3	-3,0	-3,8
Kenya ²	36,8	37,2	35,2	33,6	36,6	33,8	34,1	34,1	-6,0	-3,7	-5,1	-5,1	-3,6	-2,3	-2,8	-3,4
Lesotho	35,6	41,1	38,8	39,6	42,5	43,6	42,4	41,4	-9,5	-5,7	-9,1	-14,0	-0,8	2,3	-3,9	-2,5
Libéria	20,2	25,5	24,6	25,0	26,8	28,0	28,2	28,3	-20,1	-16,3	-17,6	-19,6	-25,2	-10,9	-13,1	-11,8
Madagascar	23,4	28,7	29,0	28,9	28,0	28,6	29,1	28,8	-2,7	-5,4	-4,9	-5,4	-4,1	-5,4	-6,0	-6,5
Malawi	17,2	17,5	20,1	23,6	23,8	26,3	26,9	32,7	-10,2	-13,8	-15,2	-17,6	-17,3	-21,9	-18,3	-16,4
Mali	26,9	31,6	40,4	39,8	36,9	34,9	32,2	32,2	-5,2	-2,2	-7,6	-7,7	-7,6	-4,6	-4,6	-2,6
Maurice	104,3	156,7	159,9	141,3	135,5	139,9	140,0	142,1	-5,8	-8,9	-13,1	-11,1	-5,1	-6,5	-4,8	-5,7
Mozambique	44,7	59,0	56,2	53,6	50,1	53,3	54,3	53,6	-30,3	-26,5	-21,3	-36,4	-10,9	-11,0	-39,9	-36,6
Namibie	58,3	71,5	70,9	63,2	62,8	64,4	64,5	64,1	-8,1	3,0	-11,2	-12,8	-15,3	-15,4	-14,7	-12,1
Niger	17,5	19,2	20,1	19,4	18,1	16,4	16,9	17,5	-12,6	-13,2	-14,1	-16,2	-13,9	-6,0	-3,3	-5,2
Nigéria	17,3	18,2	18,3	19,0	25,2	31,9	30,8	29,7	0,8	-2,7	-0,5	0,2	1,3	6,8	5,7	3,6
Ouganda	17,4	22,5	21,7	20,6	20,5	20,0	19,9	20,0	-5,6	-9,5	-8,4	-8,6	-7,6	-7,5	-5,0	-3,7
République centrafricaine	22,8	29,2	32,2	31,2	31,8	34,7	34,2	33,8	-6,7	-7,9	-10,8	-12,6	-8,8	-9,1	-7,1	-4,1
Rwanda	22,4	29,0	29,8	29,2	29,6	31,5	30,9	29,4	-10,5	-12,1	-10,9	-9,4	-11,5	-12,7	-13,8	-15,9
Sao Tomé-et-Principe	41,1	32,5	29,5	28,2	23,9	20,2	18,9	18,9	-17,3	-11,2	-13,1	-14,5	-12,3	-1,9	-3,3	-3,6
Sénégal	34,6	45,3	48,2	51,9	52,8	49,8	54,0	59,2	-7,2	-10,9	-12,1	-20,0	-19,8	-12,5	-8,0	-5,4
Seychelles	64,4	101,6	93,4	82,0	81,5	84,8	92,0	93,9	-10,9	-12,5	-10,5	-7,5	-6,5	-8,1	-6,6	-6,9
Sierra Leone	14,5	17,9	19,2	20,4	19,8	18,2	18,5	18,5	-14,2	-5,8	-7,3	-6,4	-9,5	-3,8	-3,4	-2,0
Soudan du Sud	25,7	17,8	17,6	15,3	14,6	26,8	18,7	15,1	-1,4	-31,7	-0,1	-7,9	-18,4	-13,9	-3,8	4,4
Tanzanie	22,2	21,7	22,0	22,7	23,8	24,8	25,7	25,9	-7,1	-2,3	-3,5	-7,4	-3,8	-2,6	-2,6	-2,7
Tchad	10,8	15,1	16,2	17,1	19,5	21,4	23,0	24,0	-3,2	-2,5	-0,5	6,3	1,6	1,0	-2,3	-2,9
Togo	37,2	46,6	48,1	50,4	49,4	49,9	49,9	49,9	-4,9	-0,3	-2,2	-3,5	-4,0	-3,2	-1,8	-0,6
Zambie	21,7	31,2	24,3	27,1	29,9	29,8	30,1	30,3	0,3	11,8	11,9	3,7	-3,0	-2,6	1,3	2,7
Zimbabwe ³	16,7	9,9	10,2	12,6	11,2	9,6	7,7	8,2	-5,6	1,7	0,7	0,6	0,3	1,0	3,1	3,6
Afrique subsaharienne	31,8	34,2	33,2	32,7	34,7	36,3	35,8	35,4	-2,3	-2,4	-0,7	-2,0	-2,4	-1,5	-1,7	-1,8
Médiane	26,5	31,2	30,4	29,3	29,7	31,7	30,8	30,9	-5,3	-3,7	-4,0	-5,7	-5,1	-4,2	-3,4	-3,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	28,4	32,2	31,0	29,8	29,9	29,0	29,2	29,3	-4,2	-3,7	-2,6	-3,8	-4,3	-3,4	-3,5	-3,1
Pays riches en ressources naturelles	31,6	33,2	31,8	31,7	34,6	37,1	36,5	35,8	-1,5	-1,3	0,9	-0,2	-1,0	0,3	-0,1	-0,3
Pays exportateurs de pétrole	19,3	20,8	19,6	19,5	24,6	29,2	28,4	27,7	0,7	-2,3	0,8	1,9	1,3	4,4	2,5	1,3
Hors Nigéria	25,5	28,9	23,1	20,8	22,9	21,3	21,5	21,7	0,5	-0,9	4,9	6,3	1,3	1,9	-1,0	-1,7
Autres pays riches en ressources naturelles	47,0	48,7	46,6	46,4	46,6	46,8	46,3	45,9	-4,4	-0,1	0,9	-2,5	-3,0	-2,1	-1,5	-1,2
Hors Afrique du Sud	25,2	27,4	27,3	27,1	26,9	27,0	27,0	26,9	-5,6	-2,2	-2,1	-4,6	-4,7	-3,4	-2,1	-1,2
Pays pauvres en ressources naturelles	32,6	37,5	37,6	36,1	35,2	33,8	34,1	34,3	-6,7	-6,1	-6,3	-8,3	-6,4	-5,6	-5,8	-5,3
Pays à revenu intermédiaire	33,8	36,8	35,2	34,9	38,0	40,4	40,0	39,6	-1,2	-1,4	0,4	-0,4	-1,1	0,3	-0,2	-0,6
Pays à faible revenu	24,2	26,6	27,3	26,5	25,5	25,0	24,7	24,6	-7,6	-5,5	-4,4	-6,9	-5,6	-5,2	-5,2	-4,3
Pays fragiles ou touchés par un conflit	19,9	21,7	22,3	22,3	25,6	29,3	28,3	27,6	-1,3	-3,1	-1,5	-1,8	-1,4	-0,0	-0,6	-1,0
Zone franc	25,1	32,3	34,3	34,3	33,7	33,4	34,3	35,0	-3,3	-2,8	-3,3	-4,4	-6,3	-4,2	-3,3	-3,1
CEMAC	19,6	24,9	25,2	25,0	26,3	26,8	27,4	27,9	-2,3	-0,8	0,8	4,3	-0,1	-1,1	-2,7	-3,5
UEMOA	28,9	36,4	39,8	39,9	38,0	37,2	38,0	38,7	-4,2	-4,0	-5,8	-9,9	-9,9	-6,0	-3,7	-2,9
COMESA (pays membres d'AfSS)	29,5	31,6	30,9	29,3	29,3	27,7	27,4	27,4	-5,3	-3,7	-3,6	-4,8	-4,4	-4,2	-3,3	-3,0
CAE-5	27,9	29,2	28,5	27,9	29,3	28,5	28,7	28,6	-6,6	-4,8	-5,6	-6,8	-5,1	-4,1	-3,8	-3,9
CEDEAO	20,0	23,1	23,9	24,5	28,2	32,7	32,1	31,5	-0,8	-3,2	-1,9	-2,2	-2,3	0,1	0,8	0,5
Union douanière d'Afrique australe	64,6	72,3	68,3	68,3	69,7	71,3	71,4	71,3	-3,4	1,5	3,0	-0,8	-1,3	-1,2	-1,6	-1,8
SADC	48,0	51,5	47,2	46,1	47,1	47,0	46,8	46,6	-3,2	-0,1	1,8	-1,2	-1,9	-1,3	-2,6	-2,6

Voir la liste des sources à la page 13.

Tableau AS4. Dette extérieure publique par débiteur et réserves

	Dette extérieure publique par débiteur								Réserves							
	(En pourcentage du PIB)								(Mois d'importations de biens et de services)							
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Afrique du Sud	15,0	23,4	18,6	18,7	19,6	20,1	20,1	20,6	5,8	6,3	5,4	5,9	6,3	6,2	6,7	6,4
Angola	29,7	78,3	61,4	37,3	44,8	41,7	42,3	48,4	9,3	9,5	6,5	7,4	7,8	7,7	7,1	6,2
Bénin ¹	15,5	30,3	35,2	37,8	39,1	39,0	44,3	41,6	...	...	...	...	...	...	...	...
Botswana	15,9	12,5	10,6	9,4	10,5	9,8	16,6	18,2	11,4	6,4	6,5	7,1	7,0	5,1	4,2	3,3
Burkina Faso ¹	21,0	23,0	24,5	26,4	26,4	24,7	22,5	21,0	...	...	...	...	...	...	...	...
Burundi	19,5	17,4	19,9	17,4	18,9	15,9	10,5	8,2	2,5	1,0	2,3	1,5	1,1	1,5	1,0	2,2
Cabo Verde	78,8	128,8	119,6	106,2	97,0	87,2	87,3	82,8	5,7	7,1	6,4	5,6	6,0	5,9	5,8	5,6
Cameroun ²	18,5	32,5	30,5	31,0	28,5	27,0	25,9	24,8	...	...	...	...	...	...	...	...
Comores	17,1	23,5	25,4	27,4	28,2	30,4	30,5	31,8	7,1	7,9	8,6	6,7	7,3	7,3	8,4	9,6
Congo, Rép. du ²	42,2	63,6	53,2	43,3	39,7	36,3	32,5	29,4	...	...	...	...	...	...	...	...
Congo, Rép. dém. du	17,7	14,8	16,4	14,9	16,2	14,4	15,5	16,7	1,0	0,4	1,4	1,7	1,6	2,1	2,4	2,7
Côte d'Ivoire ¹	19,6	33,8	30,6	35,6	36,8	37,1	35,4	33,7	...	...	...	...	...	...	...	...
Érythrée ³	62,2	...	...	...	...	...	...	...	2,7	...	...	...	...	...	...	...
Eswatini	8,8	14,5	15,0	18,5	19,4	18,0	21,1	23,7	3,7	3,1	3,1	2,3	2,2	2,3	2,4	2,5
Éthiopie	25,4	28,8	29,1	23,9	18,1	22,3	31,3	28,1	2,0	2,0	1,5	0,8	0,5	0,6	1,7	2,0
Gabon ²	29,8	48,9	37,5	35,6	36,1	32,2	31,3	29,1	...	...	...	...	...	...	...	...
Gambie	37,5	49,4	47,2	48,2	49,9	49,6	46,7	43,1	3,6	5,8	7,7	4,0	3,7	4,2	4,2	4,2
Ghana	29,9	42,0	41,8	41,7	39,0	35,3	27,5	27,6	3,0	3,7	4,0	1,2	2,0	3,1	3,9	4,1
Guinée	23,2	27,3	24,7	21,9	21,1	19,6	18,5	18,6	2,2	2,3	2,9	3,2	2,3	1,4	1,4	1,9
Guinée-Bissau ¹	29,9	43,7	38,4	39,2	35,6	33,6	30,7	28,7	...	...	...	...	...	...	...	...
Guinée équatoriale ²	8,2	12,2	9,7	7,5	8,6	6,8	5,1	5,0	...	...	...	...	...	...	...	...
Kenya	23,0	33,6	33,5	32,6	37,2	35,9	33,0	32,7	4,5	4,1	4,1	3,7	3,2	4,1	4,3	4,0
Lesotho	35,4	47,5	42,8	45,0	46,2	45,6	45,7	45,8	4,8	4,1	5,0	4,2	4,9	5,6	6,4	7,1
Libéria	18,4	41,1	37,2	35,4	36,1	36,7	37,1	37,3	2,1	2,2	3,8	2,9	2,5	2,1	2,6	2,9
Madagascar	23,4	36,0	33,6	33,1	36,6	35,4	36,7	38,3	3,4	4,8	4,5	4,6	5,6	5,6	5,8	5,6
Malawi	18,6	30,9	37,4	32,0	31,7	37,2	30,5	26,2	2,4	0,7	0,2	0,4	0,6	0,4	0,3	0,3
Mali ¹	22,8	31,8	27,7	26,4	26,6	23,5	21,7	19,8	...	...	...	...	...	...	...	...
Maurice	13,3	20,2	23,2	19,4	18,2	17,7	17,3	16,0	8,4	14,4	12,8	11,7	10,3	11,8	13,0	13,4
Mozambique	63,1	90,2	82,9	72,1	66,2	61,1	62,6	61,7	3,4	4,6	2,6	3,1	4,0	2,5	2,3	2,2
Namibie	12,2	18,8	13,8	16,6	16,7	14,9	9,4	7,0	3,4	4,0	4,5	4,0	3,7	4,4	3,1	3,3
Niger ¹	18,4	33,0	31,5	32,9	31,9	25,6	23,8	23,0	...	...	...	...	...	...	...	...
Nigéria	2,7	6,4	7,1	7,1	9,7	18,3	17,2	15,8	6,1	6,5	6,3	6,7	6,9	8,8	8,1	7,9
Ouganda	16,6	30,0	29,4	26,9	26,9	26,2	24,0	22,5	4,6	4,3	4,7	3,1	2,8	2,5	2,7	3,1
République centrafricaine ²	27,7	35,9	32,6	32,3	31,6	30,9	31,1	28,1	...	...	...	...	...	...	...	...
Rwanda	28,0	54,8	53,4	46,5	51,4	60,1	65,8	69,4	3,9	5,3	4,6	3,6	3,4	3,9	3,7	3,5
Sao Tomé-et-Principe	55,7	46,1	41,6	40,7	35,4	33,3	29,2	25,6	3,7	4,3	3,5	2,9	2,1	2,0	3,1	3,1
Sénégal ¹	32,9	48,9	45,9	47,0	44,2	42,6	39,2	37,2	...	...	...	...	...	...	...	...
Seychelles	34,4	35,3	38,3	28,6	27,0	29,8	32,0	34,0	3,5	3,7	3,7	3,1	3,4	3,8	4,2	4,2
Sierra Leone	20,6	29,3	27,9	27,4	31,6	25,4	23,2	22,7	3,3	4,5	5,5	3,3	2,7	2,3	2,4	2,8
Soudan du Sud	60,4	40,0	40,7	33,4	41,9	61,2	65,5	56,7	1,7	0,5	0,6	0,2	0,4	0,8	2,3	4,4
Tanzanie	26,0	29,4	29,6	29,2	30,2	33,3	32,5	30,9	4,9	5,4	3,7	3,9	3,8	3,7	3,9	3,9
Tchad ²	18,7	22,6	20,5	17,8	16,8	16,6	17,1	18,7	...	...	...	...	...	...	...	...
Togo ¹	13,4	29,5	26,0	25,9	26,5	29,5	31,6	30,3	...	...	...	...	...	...	...	...
Zambie ⁴	28,6	78,9	66,6	53,2	57,9	61,6	...	...	2,7	1,3	2,8	3,0	2,5	3,1	3,1	2,8
Zimbabwe ⁵	22,1	17,9	13,6	14,6	15,9	14,3	13,2	12,8	0,5	0,1	1,1	0,7	0,1	0,5	0,8	1,2
Afrique subsaharienne	15,0	24,4	23,0	21,9	24,1	27,0	26,5	25,9	5,3	5,2	4,8	4,8	4,5	4,5	4,9	4,8
Médiane	22,2	32,1	31,1	31,5	31,6	30,6	30,5	28,1	3,6	4,2	4,1	3,3	3,3	3,4	3,4	3,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,2	36,4	34,0	31,1	31,3	30,9	30,5	29,8	4,5	4,0	3,8	3,4	3,0	3,2	3,6	3,6
Pays riches en ressources naturelles	13,1	21,3	19,7	18,6	21,3	24,3	23,3	23,0	5,6	5,5	5,1	5,4	5,3	5,4	5,4	5,3
Pays exportateurs de pétrole	8,9	16,4	16,1	14,7	18,2	25,9	24,7	24,0	6,3	6,3	5,8	6,5	6,5	7,2	6,9	6,7
Hors Nigéria	26,4	52,9	44,1	33,4	36,1	33,7	33,2	34,5	6,8	5,7	4,5	6,0	5,8	5,6	5,6	5,1
Autres pays riches en ressources naturelles	18,5	26,7	23,3	23,0	24,0	23,4	22,5	22,4	4,7	4,6	4,3	4,2	4,3	4,3	4,6	4,5
Hors Afrique du Sud	23,3	30,0	28,2	27,3	28,0	26,4	24,5	23,8	3,2	3,0	3,2	2,5	2,4	2,6	2,8	3,0
Pays pauvres en ressources naturelles	24,1	35,2	34,7	33,0	31,8	33,3	34,6	33,0	3,9	4,2	4,0	2,7	2,3	2,6	3,4	3,5
Pays à revenu intermédiaire	13,1	22,9	21,4	20,5	23,6	27,4	26,2	25,7	5,9	6,0	5,5	5,7	5,6	5,8	6,0	5,8
Pays à faible revenu	23,8	29,3	28,3	26,2	25,3	26,1	27,3	26,2	2,7	2,7	2,6	2,1	1,9	2,0	2,4	2,6
Pays fragiles ou touchés par un conflit	9,2	14,7	14,9	14,2	16,3	21,7	22,3	20,9	5,0	5,0	4,8	4,9	4,4	4,4	4,7	4,9
Zone franc	21,7	34,6	31,7	32,4	32,2	30,8	29,7	28,3	4,6	4,7	4,4	4,2	3,8	4,4	4,7	4,7
CEMAC	22,4	35,3	30,7	28,4	27,2	25,3	24,2	23,2	4,3	3,5	3,4	4,4	4,3	4,2	4,6	4,5
UEMOA	21,4	34,2	32,3	35,0	35,1	34,0	32,8	31,0	4,9	5,4	5,0	4,1	3,5	4,6	4,7	4,8
COMESA (pays membres d'AFSS)	21,9	30,0	29,2	26,7	26,4	27,4	28,4	27,3	3,1	2,8	2,9	2,4	2,0	2,5	3,1	3,2
CAE-5	22,8	32,5	32,4	31,0	33,5	34,1	32,0	31,0	4,6	4,6	4,1	3,6	3,3	3,6	3,7	3,7
CEDEAO	8,1	15,5	16,2	16,1	19,9	27,1	25,1	23,7	5,5	5,8	5,7	5,3	5,0	5,1	5,1	5,3
Union douanière d'Afrique australe	14,9	22,9	18,2	18,4	19,2	19,6	19,8	20,2	5,9	6,2	5,4	5,8	6,2	6,0	6,5	6,2
SADC	20,0	31,5	26,6	24,7	26,4	26,0	25,9	26,4	5,7	5,5	4,7	5,2	5,3	5,2	5,4	5,1

Voir la liste des sources à la page 13.